

ENSEMBLE SCOLAIRE LE MIRAIL BORDEAUX 2019-2020

ÉCOLE DU MATIN

COLLÈGE DU MATIN

61, Cours de la Somme
33800 BORDEAUX
Tél : 05 57 95 06 80
ecole@le-mirail.fr
college@le-mirail.fr

LYCÉE DU MATIN

36, rue du Mirail
33000 BORDEAUX
Tél : 05 56 92 27 83
lycee@le-mirail.fr

IMMACONCEPT

L'ÉCOLE DE DESIGN DE BORDEAUX

86, rue Leyteire
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 91 07 11
immaconcept@le-mirail.fr

WWW.LEMIRAIL.FR



3- ENSEMBLE SCOLAIRE LE MIRAIL

- 3 - Notre histoire
- 5 - L'édito du directeur
- 7 - Projet d'établissement : nos valeurs
- 8 - Une équipe d'adultes au service de vos enfants
- 8 - L'équipe de direction de l'ensemble scolaire
- 9 - Un établissement catholique d'enseignement
- 10 - Taizé, rassemblement spirituel
- 11 - APEL : Association des parents de l'enseignement libre



12- L'ÉCOLE du MATIN et le COLLÈGE DU MATIN

- 12 - Édito de la Directrice
- 13 - L'équipe éducative
- 14 - Le CDI : un centre d'enrichissement
- 15 - Présentation École
- 16 - L'École : règlement intérieur
- 17 - L'École : les ateliers de l'après-midi
- 18 - L'École : les activités et sorties
- 20 - Présentation Collège
- 21 - Le Collège : règlement intérieur
- 22 - Le Collège : les ateliers de l'après-midi
- 24 - Le Collège : Parcours avenir - le BDI
- 25 - Le Collège : les activités et sorties



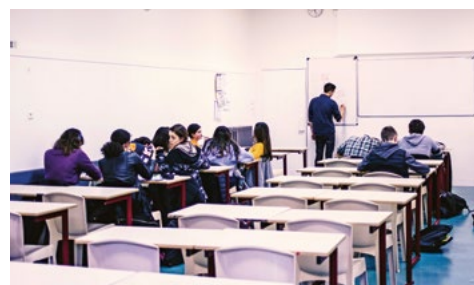
31- LE LYCÉE DU MATIN

- 31 - Sa légende
- 32 - Une équipe d'adultes au service de vos enfants
- 32 - Édito de la Directrice
- 33 - Un emploi du temps centré sur l'élève
- 34 - Le C.A.P. : contrat d'activités personnalisés
- 35 - Réforme : le BAC 2021
- 37 - Un Lycée international
- 38 - Seconde aménagée : un nouveau départ
- 39 - Les Arts appliqués
- 40 - Les Arts plastiques
- 41 - Le CDI, un espace de culture et d'information
- 42 - Les ateliers de l'après-midi
- 44 - Les activités et sorties
- 46 - Les voyages
- 48 - Fonctionnement de l'établissement
- 49 - Règlement intérieur



50- IMMACONCEPT : L'ÉCOLE de DESIGN

- 50 - Présentation
- 51 - La prépa grandes écoles art & design
- 52 - L'architecture commerciale
- 53 - Le design d'espace
- 54 - Le design graphique
- 55 - Les projets et voyages

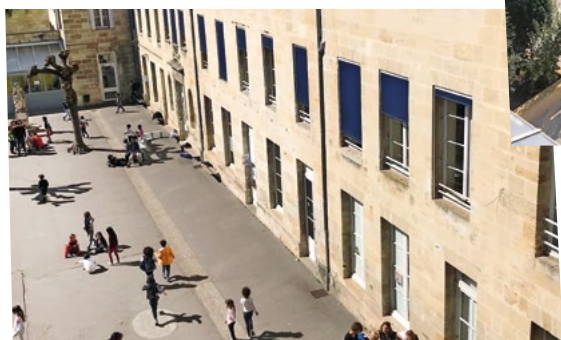


72- NOUS RETROUVER

58- LES CLASSES 2019-2020

ÉCOLE ET COLLÈGE

1758 : Fondation par les Frères des Écoles Chrétiennes d'une École de quartier sur la paroisse Sainte Eulalie
1823 : Les Sœurs de la doctrine chrétienne, émues par la misère morale du quartier Saint-Michel rassemblent les jeunes ouvrières et posent ainsi le fondement de l'institution Sainte Thérèse.
1835 : Les Sœurs de la présentation de Marie arrivent à Bordeaux où le Cardinal de Cheverus leur confie l'École Saint Nicolas qui deviendra l'institution Sainte Marie.
1990 : Les trois établissements regroupent leurs forces et leurs moyens pour fonder un nouvel établissement Saint Julien Victoire au centre de Bordeaux adapté aux besoins de la formation des jeunes d'aujourd'hui
2006 : Rapprochement avec le Lycée Le Mirail et création par étapes du Collège du Matin. Transfert des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} de la rue Leyteire au Cours de la Somme
2007 : Rassemblement de l'ensemble scolaire Saint Julien sur le site 61, cours de la Somme



LYCÉE

1850 : Création du pensionnat pour les jeunes filles de l'Immaculée Conception par les sœurs de la Sainte Famille de Bordeaux, congrégation fondée par le Père Noailles
1862 : Inauguration de la Chapelle, 65 élèves
1874 : Fondation du jardin d'enfants
1876 : 220 élèves, dont 60 petits enfants
1890 : François Mauriac élève au Jardin d'enfants
1901 : 199 élèves dont 60 petits enfants
1904 : Loi interdisant l'enseignement aux congrégations religieuses. Création de l'Institution du Mirail, société anonyme d'éducation et d'instruction (250 élèves)
1914-1918 : Une partie de l'établissement est transformée en hôpital militaire
1928 : Premier passage du Baccalauréat
1943-1944 : Déplacement de l'institution rue de Saintonge
1949 : 540 élèves
1950 : Centenaire de la création de l'institution, création du blason
1963 : Contrat d'association avec l'État
1968 : Création du complexe Bordeaux centre. Seul le Lycée reste 36, rue du Mirail et fermeture de l'internat
1972 : Réforme au sein de l'établissement : mise en place
1975 : Départ de Sœur Jean-Baptiste, fin de la direction religieuse, 548 élèves
1977 : Création de la Seconde Soutien
1980 : Tutelle diocésaine, introduction de la mixité
1981 : Ouverture de la section Arts plastiques
1985 : Exposition sur le centenaire de la naissance de François Mauriac

1988 : Création de la Seconde préparatoire qui deviendra la Seconde aménagée en 1992
1997 : 373 élèves
1998 : Création du Lycée du Matin (4 classes de Seconde)
2000 : Fête des 150 ans de l'institution - L'institution devient « Lycée du Matin »
2002 : Ouverture d'IMMACONCEPT (filiales d'arts appliqués)
2004 : Rénovation de l'escalier d'honneur XVII^{ème} et de l'ensemble des salles de l'Hôtel particulier
2006 : Modernisation du C.D.I.
2007 : Ouverture de l'annexe rue Leyteire - Ouverture de la MANAA (Mise à Niveau des Arts appliqués) - 640 élèves.



ENSEMBLE SCOLAIRE

2008 : Création de l'Ensemble scolaire. Le Mirail devient un ensemble scolaire de la maternelle au post-bac en fusionnant avec le Collège Saint Julien - 920 élèves sur 3 sites
2009 : Ouverture du BTS Design d'Espace
2010 : Ouverture du BTS DCEV : Design en Communication Espace et Volume
2011 : Mise en place des stages de vacances - Ouverture d'une classe de 6^{ème}. Ouverture de l'ULIS au Collège
2012 : Mise sous contrat d'association avec l'État du BTS DCEV. Ouverture d'une 3^{ème} MANAA. Le Collège retrouve trois classes par niveau.
2013 : L'établissement compte 1360 élèves sur trois sites. La statue de la Vierge retrouve sa place au sommet de la chapelle du Lycée. Ouverture d'une 4^{ème} MANAA. Une section européenne espagnole. Ouverture de l'École du Matin.
2014 : Ouverture d'une Unité localisée pour l'Inclusion scolaire au Lycée (dispositif ULIS)
2017 : Travaux de rénovation de la chapelle du campus.
2018 : 20 ans de l'établissement. Création du RNCP Infographie Multimédia et du mastère événementiel de luxe. Fête des 5 ans de l'École du Matin et des 10 ans du Collège du Matin et introduction des tablettes numérique comme support pédagogique en 6^{ème}.
2019 : Réforme du Lycée 10 enseignements de spécialité proposés dès la rentrée. Réforme du Post-Bac pour les arts appliqués, refonte des BTS en DNMADE et BACHELOR en BAC +3 et création du Mastère Studio design – ESPACE. Inauguration du Campus Immacoconcept.
2020 : Mise en place de nos 3 DNMADES : DNMADE Espace, parcours Espace de Communication aménagement éphémère, scénographie et événementiel, notre DNMADE Espace parcours innovation packaging éco-design, espace de communication et création de PLV et enfin notre DNMADE Graphisme parcours création graphique & Innovation.

ÉDITO

« CE N'EST PAS POSSIBLE ! »



Jeudi 12 mars, le gouvernement annonce la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 mars. Devant ma télévision, je m'écrie « ce n'est pas possible ! ». Lundi 16 mars, le gouvernement annonce le confinement total de la France à compter du mardi 17 mars midi ! Encore une fois, je me répète « ce n'est pas possible ! ». Et pourtant... Cela a un peu ressemblé à « Dunkerque », mais nous y sommes parvenus.

Commence alors la course contre la montre pour mettre en place la continuité pédagogique. Ce ne sera pas possible, nous ne sommes pas formés, nous n'avons pas le matériel... Mais la communauté éducative de l'Ensemble Scolaire le Mirail s'est mobilisée pour rassurer les élèves, familles et enseignants. Le lien n'a jamais été coupé, l'équipe enseignante et pédagogique a tout mis en œuvre pour que les élèves puissent continuer leur scolarité dans les meilleures conditions. Nous devions les rassurer, les épauler, les accompagner au quotidien. Il a fallu mettre en place des cours à distance et un suivi des enseignants pour encadrer le travail fourni par chaque élève pour qu'il n'y ait pas de décrochage. Les équipes de direction et éducative se sont réunies (par visioconférence, bien évidemment) plusieurs fois par semaine pour adapter leurs décisions et opérations en fonction des annonces du gouvernement. Ce n'était pas possible, mais nous y sommes parvenus.

Le 4 mai, le gouvernement annonce la reprise des écoles pour le 11 et des 6^{èmes}-5^{èmes} le 18 ! « Ce n'est pas possible ! ». Et pourtant l'équipe de direction du Mirail se met au travail, et imagine un plan de reprise ! Accueil de **tous les écoliers** dans les conditions sanitaires

drastiques imposées. Tous les membres de notre communauté éducative s'activent, personnels d'entretien, administratif, éducatif, enseignants pour réaliser ce projet un peu fou. Le 12 mai l'école Le Mirail ouvre proposant à tous les parents **l'accueil de tous les élèves tous les jours**. Ce n'était pas possible, mais nous y sommes parvenus.



Le 18 mai, la rentrée « Ce n'est pas possible ! » de tous les collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} est en place. Ce n'était pas possible, mais nous y sommes parvenus. Puis, ce fut le tour des autres collégiens, puis une organisation de permanences d'enseignants pour quelques lycéens, toujours avec des protocoles sanitaires insensés qui laissent à penser que toutes les écoles disposent de 10 000 m²... À chaque étape, nous pensions « Ce n'est pas possible ! ». Mais nous avons franchi chaque étape grâce à la mobilisation des enseignants, des services éducatifs, des services administratifs, des parents d'élèves et surtout du personnel d'entretien garant des règles sanitaires.

Le départ a ressemblé à Dunkerque, ce retour a eu, toutes proportions gardées, des airs de Libération de Paris avec des retrouvailles, des visages heureux et des rires d'enfants.

Ces événements nous ont montré qu'il faut avoir foi en l'espérance, foi en l'avenir et en la solidarité. La communauté éducative du Mirail a su y croire, les familles ont eu confiance et ont eu la chance d'avoir leurs enfants au Mirail. Ah j'oubliais, quand nous nous sommes lancés dans la mise en place de ce système unique du Lycée du Matin en 1998, puis du Collège du Matin, puis de l'École du matin ou d'Immaconcept, à chaque étape nous entendions déjà le refrain « Ce n'est pas possible ! » Et pourtant...
Merci à tous pour votre engagement.

Gérard COUCHARRIÈRE, chef d'établissement de l'Ensemble Scolaire Le Mirail



PROJET D'ÉTABLISSEMENT : NOS VALEURS

Notre communauté éducative est en recherche permanente pour répondre aux nouveaux besoins des jeunes de manière à leur donner des repères dans une société en évolution. Son projet éducatif, qui s'articule autour de quatre fondamentales, trouve son sens dans l'Évangile.

ACCUEIL



Osons un lieu pour tous,
une place pour chacun.

**« Or, tandis qu'ils parlaient et discutaient,
Jésus lui-même s'approcha et
il marchait avec eux ».**

Donner sa chance à chacun : Notre établissement favorise la mixité sociale et culturelle. Prendre des initiatives dans l'établissement. Espérer en chaque jeune.

ACCOMPAGNEMENT



Guidons chaque jeune, adulte en devenir,
pour qu'il révèle ses talents.

« Et, en partant de Moïse et de tous les prophètes, il leur expliqua, dans toute l'Écriture, ce qui le concernait. »

Adapter le système éducatif au rythme de l'élève éduquer à l'autonomie et à la responsabilité. Prendre en compte les évolutions des jeunes de demain. Encourager la créativité des élèves et des adultes.

PARTAGE



Privilégions la relation et le vivre ensemble.

**« À leur tour, ils racontaient ce qui s'était
passé sur la route, et comment ils l'avaient
reconnu quand il avait rompu le pain. »**

Donner du sens à l'Ensemble scolaire. Tisser ensemble des liens. Favoriser les passerelles.
Être une École ouverte vers le monde et la ville.

EXIGENCE



Encourageons le désir d'apprendre
et le dépassement de soi.

**« Quand il fut à table avec eux, il prit le pain,
dit la bénédiction, le rompit et le leur donna. Alors leurs
yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent. »**

Susciter la motivation et la curiosité. Valoriser l'effort et le travail. Donner le goût pour les apprentissages. Permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Extraits du projet d'établissement. L'intégralité du texte est disponible au sein de l'établissement.

UNE ÉQUIPE D'ADULTES AU SERVICE DE VOS ENFANTS



Abdou Rahamatou, Alonso Elisabeth, Alquier Camille, Alvarez Mickaël, Attias Guillaume, Aulong Aurore, Auzard Stéphanie, Ballan Isabelle, Bastier Claire, Bauchet Marie-Laure, Belledent François, Belin Florent, Bernes Heuga Murielle, Berton Eric, Berton Isabelle, Bienvenu Pascal, Billey Valarie, Biraud Fabrice, Blanc Véronique, Bolard Alexandra, Bonnet Damien, Bono Anthony, Bouadma Linda, Boudot Régine, Boudy Aurélie, Boulestex Frédéric, Boussat Julien, Boyer Sylvie, Boyer Julien, Brochet Laura, Cabannes Nathalie, Cabezas Gutierrez Ana, Cantagrel Pierre, Carde Antoine, Cardonne Sophie, Cazanova Monica, Cavasso Valérie, Cefaliello Brigitte, Charbonnier Jérôme, Chaunard Pauline, Chollon Martine, Clave Nelly, Clin Anne, Conty Marijana, Coucharrière Anne-Marie, Coucharrière Gérard, Coucharrière Valentine, Couperie Nicolas, Crosland Claude, Crubile Marine, Cuggia Eugénie, Daney Nicole, Decaudin Adèle, Defago Adrien, Defaut Norbert, Deglise Vincent, Djossou Madeleine, Doimo

Philippe, Doisy Yves, Dourdoigne Guillaume, Drouet de Carli Nathalie, Duchet Jeanne, Ducos Aïcha, Dumas Nathalie, Dupiol Anthony, Dupouy Pierre, Edoukou Kimberley, El Ghamman Malika, El Ouahdani Rahma, Etchoimborde Peio, Elmagroud Linda, Ferreira Audrey, Fontaine Bénédicte, Fourcade Isabelle, Fuchez Dominique, Garreau Alexandre, Gaufray Martin, Gharbi Cyrine, Golitin Winsay, Gouzot Myriam, Grane Zakia, Grangeversanne Véronique, Gruda Catherine, Guerin Timothée, Guichard Helena, Guth Stéphane, Habert Sophie, Hamelin Bérénice, Hecquet Jérôme, Henrion Hadrien, Huet Séverine, Jagueneau Romain, Jones Anne-Laure, Judic Clarane, Khabouza Yasmina, Klein Dominique, Labarthe-Pons Bernadette, Lacoste Christelle, Lacotte Jocelin, Lagardère Stevie, Lahlaoui Salim, Langlart Léonie, Lansac Pierre, Laporte Catherine, Lapouje Benoît, Laroche Emmanuel, Lartigue Dominique, Lathiere Audrey, Lawson Essivi, Le Neillon Marie Claire, Lecocq Lucas, Lescomeres Sarah, Llesta

Ghislaine, Lobera Dominique, Maaou Emere, Marre Sébastien, Mastrorelli Pascale, Mbuku Nzuzi Juire, Mendez Valentin, Michel Julien, Morel Véronique, Morineau Nathalie, Mougénot Mickaël, Mousli Tony, Offenstien Sophie, Ogier Marie Dominique, Olivier Sophie, Ortiz Masalan Carolina, Parier Isabelle, Pena Maryse, Perez Garcia Aïmon, Pillon Nathalie, Prysianiuk Stéphanie, Pointet Axel, Puchol Florie, Rémy Priscilla, Ricaud Gaëlle, Rivet Sébastien, Rivière Alix, Rodriguez Danielle, Roy Xavier, Salignière Sara, Santos Bénédicte, Santos Jean-Victor, Sautede Sophie, Sauvageon Amandine, Serfah Laila, Serresseque Mathilde, Sidi Madi Hamada, Silvestre Karine, Sobenes Lætitia, Soulas Hervé, Soualmi Mehdi, Tabti Bakhta, Taleyson Jérémy, Tas Marie-Paule, Tardieu Laurent, Teulieres Jean-Baptiste, Urbain William, Vaty Christine, Vaudecranne Laurence, Vessières Damien, Vierge Florian, Zhani Linda

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE LE MIRAIL



D. Rodriguez
Attachée de
gestion

J.V. Santos
Directeur campus
Immaconcept

M. Bernès-Heuga
Secrétaire de direction

G. Ricaud
CPE Lycée
et Immaconcept

M. Gouzot
CPE Collège

N. Dumas
Responsable
Animation

AM. Coucharrière
Directrice Lycée

G. Coucharrière
Chef d'établissement

S. Habert
Directrice École Collège

A. Clin
Documentaliste

J. Duchet (absente)
Animatrice en pastorale

UN ÉTABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT

LE MIRAIL INSTITUTION CATHOLIQUE DEPUIS PLUS DE 150 ANS

Notre établissement a toujours su, à la lumière de l'Évangile, permettre aux jeunes de donner un sens à leur vie, tout en sachant se montrer attentif à la diversité de leurs attentes spirituelles.

M. Coucharrière et M^{me} Habert sont responsables de la Pastorale de l'établissement. M^{me} Duchet est chargée de la mettre en œuvre et assure plus particulièrement

l'animation des lycéens et des étudiants. M^{me} Genty anime le primaire et le Collège.

Le conseil Pastoral est un lieu de réflexion, de propositions et d'organisation qui se réunit régulièrement pour accueillir tous les membres de notre communauté éducative. La Pastorale s'appuie sur l'Évangile des pèlerins d'Emmaüs, choisi comme orientation pour notre projet d'établissement.

UNE PASTORALE POUR TOUS ET POUR CHACUN

La pastorale dans notre établissement est avant tout un esprit, une manière d'être les uns avec les autres et de se comporter, jeunes et adultes. Quelles que soient nos convictions, elles doivent être respectées dans un esprit de tolérance et de découverte.

AU PRIMAIRE

Le jeune enfant prend petit à petit conscience des relations humaines et du monde qui l'entoure à la lumière de l'Évangile. Il découvre Jésus-Christ au travers d'un parcours catéchétique approprié à chaque âge « Seigneur tu nous appelles » promulgué par le diocèse.

En fonction de son cheminement et de son souhait, en accord avec sa famille, il peut être proposé, à chaque jeune, les sacrements du baptême ou de l'eucharistie, préparés avec le secteur paroissial. Pour tous, l'année est rythmée par les fêtes liturgiques, les enseignants de la maternelle et du primaire, avec leur classe, les temps forts de rentrée, de Noël, de Pâques et d'envoi. Les enfants sont accueillis pendant les heures d'activité.

AU COLLÈGE

Les collégiens suivront un itinéraire qui leur permettra de consolider, d'approfondir ou d'acquérir des connaissances sur Dieu, Jésus et les différentes religions. Nous proposons également des rencontres avec les témoins, des projets de solidarité, la participation aux rassemblements diocésains, etc. Mais aussi la proposition aux différents sacrements du baptême et de l'eucharistie.

La profession de foi est proposée et préparée en lien avec l'aumônerie de l'enseignement public du secteur. Les jeunes y sont accueillis le lundi et vendredi après-midi.



Animatrice pastorale primaire et Collège :
Bénédicte Genty.



Animatrice pastorale Lycée :
Jeanne Duchet.

AU LYCÉE

Nous proposons d'échanger pour mieux se comprendre et avancer dans sa propre démarche spirituelle.

Pour cela il y a :

- un lieu : la salle d'aumônerie
- une animatrice à l'écoute
- des jeunes qui attendent pour discuter, partager
- des temps pour tous : l'atelier café philo, des débats, des films, des rencontres...
- des sorties : rassemblements, pèlerinage (Taizé), service hospitalier (Lourdes)
- des actions de solidarité à mettre en place (atelier solidarité)
- deux panneaux d'affichage pour ne rien manquer

Tu es catholique, ou tu es curieux de connaître cette religion, tu pourras trouver en plus des propositions communes : Les rencontres d'Aumônerie, les célébrations, les pèlerinages et les préparations aux sacrements. (baptême, première communion, confirmation...).



TAIZÉ RASSEMBLEMENT SPIRITUEL

10



Nos lycéens au rassemblement spirituel de Taizé.

Une expérience inoubliable de rencontre chrétienne œcuménique entre jeunes venus de toute l'Europe.

2 000 à 4 000 jeunes chaque année.



#LAUMONERIELEMIRAIL

L'APEL DU MIRAIL

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE



Les valeurs et missions de l'APEL Mirail sont bien sûr en accord avec les missions des APEL d'une façon générale. Nous avons aussi nos choix propres, nos priorités, notre vision.

NOS MISSIONS

1/ FAIRE LE LIEN ENTRE LES PARENTS ET L'ÉTABLISSEMENT

Conseils de classe
Conseils de discipline
Portes ouvertes

2/ APPORTER AIDE ET SOUTIEN AUX ÉLÈVES, FACILITER LEUR SCOLARITÉ

Information et aide pédagogique (gestion mentale contre les échecs scolaires)
BDI (aide aux élèves par rapport à leur orientation)

CONTRIBUER À RENDRE LEUR SCOLARITÉ PLUS HEUREUSE ET PLUS JOYEUSE EN PARTICIPANT AUX MANIFESTATIONS FESTIVES DE L'ÉTABLISSEMENT

Marché de Noël
Carnaval
Kermesse
Spectacle de fin d'année
Bal des terminales

Hélas cette année scolaire, nous avons pu seulement organiser le marché de Noël, espérant pouvoir reprendre dès l'an prochain notre participation à (ou organisation de) tous ces événements.



NOS VALEURS

Au fil du temps, nous avons développé une façon d'être avec l'établissement, les parents et au sein de l'équipe. Dans toutes nos actions, nous mettons en pratique les valeurs de RESPECT et de BIENVEILLANCE.

- Dans notre soutien aux familles, que nous apportons en toute DISCRÉTION.
- Dans nos échanges avec les équipes de direction et pédagogiques, dans le RESPECT DES CONTRAINTES de chacun,
- Dans notre travail d'équipe, où nous veillons à mettre en valeur les compétences de chacun. Nous sommes très attentifs à ce qu'il n'y ait pas de jeux de pouvoir.

3/ APPORTER AIDE ET SOUTIEN AUX PARENTS D'ÉLÈVES

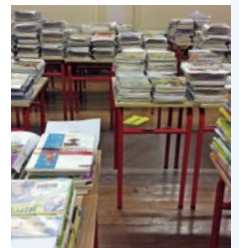
Bourse aux livres
Aide financière aux familles
Et d'une façon générale, écoute et représentation

4/ CRÉER DU LIEN ENTRE LES FAMILLES ET DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU GROUPE

Loto

5/ DÉVELOPPER NOTRE SENS DE LA SOLIDARITÉ

Don de petits cadeaux au service néonatal de l'hôpital des Enfants pour Noël (grâce à des dons remis par les familles)
Récupération de tous les livres de Seconde et Première devenus obsolètes, mise en cartons et préparation d'un container envoyé à Saint Benoît Boundji au Congo



BÉNÉVOLAT

Appel aux bonnes volontés. Trois types de participation (les bénévoles sont souvent dans les 3).

- 1/ Au sein du conseil d'administration. Il se réunit 1 fois par mois pour discuter et prendre des décisions, faire le point sur les différentes activités organisées par les membres du CA organisés en sous-groupes/commissions (ex. Marché de Noël, Bourse aux livres, etc.)
- 2/ Dans les équipes de réserve, pour donner un coup de main occasionnellement.
- 3/ Parmi les parents correspondants, pour participer aux conseils de classe et/ou de discipline.

L'ÉCOLE DU MATIN LE COLLÈGE DU MATIN



Chers parents,
L'ensemble de l'équipe du Mirail a mis en place l'École du Matin depuis 7 ans. L'expérience enrichissante du Collège du Matin que nous connaissons depuis 12 ans, celle du Lycée du Matin depuis 22 ans et ce vécu à l'École durant ces 7 années, nous en ont prouvé le bien-fondé pour nos jeunes élèves.

Dès septembre 2014, nous avons donc expérimenté avec enthousiasme l'École du Matin, de 8 h 30 à 14 h 30, sur les cinq jours de la semaine. L'aide personnalisée est le mercredi, de 13 h 30 à 14 h 30, pour les élèves qui en ont besoin. La restauration des demi-pensionnaires est sur cinq jours. Le temps de pause des externes est de 11 h 30 à 12 h 30. Nous sommes, au Mirail, dans un véritable projet d'établissement qui donne sens et cohérence le matin aux apprentissages scolaires et qui propose les après-midi, de 14 h 30 à 16 h, des parcours plus individualisés développant autonomie, initiative, compétences sociales et humaines. Ces ateliers sportifs, artistiques, ludiques de l'après-midi sont pris en charge au sein de l'École par des associations et partenaires avec lesquels, pour certains, nous travaillons depuis plusieurs années. Les garderies du matin et du soir, l'aide aux devoirs à 16 h 30 et l'accueil périscolaire du mercredi après-midi complètent la prise en charge de vos enfants qui s'épanouissent, dans l'exigence et la bienveillance, entre travail scolaire et découverte d'activités.

Nos élèves développent connaissance d'eux-mêmes, engagement, dépassement. Ils partagent vie collaborative et solidarité.

Sophie Habert
Directrice de l'École et du Collège



L'ÉCOLE ET COLLÈGE DU MATIN L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE



N. Daney
Secrétaire vie scolaire

M. Gouzot
CPE

S. Habert
Directrice

D. Lartigue
Comptable

S. Salignière
Secrétaire

S'INSCRIRE :

Vous téléphonez au 05 57 95 06 80, l'accueil vous donnera un rendez-vous avec la directrice de l'École et du Collège : M^{me} Habert.

DIALOGUER :

L'interlocuteur privilégié est le professeur principal de la classe ou le professeur des écoles. Vous pouvez rencontrer également tout autre enseignant en demandant un rendez-vous ainsi que les responsables de l'École et du Collège, M^{me} Habert ou M^{me} Gouzot (CPE). Pour les questions liées à l'organisation des ateliers de l'après-midi, contactez M^{me} Dumas.

PRÉVENIR :

Pour un retard ou une absence (même pour une demi-journée), ou de tout autre problème d'organisation scolaire, demandez la Conseillère principale d'Éducation M^{me} Gouzot ou la secrétaire de la vie scolaire M^{me} Daney.

OBTENIR :

Un document administratif adressez-vous à la secrétaire de l'École et du Collège, M^{me} Salignière.

PAYER :

Pour toute formalité comptable, prenez rendez-vous avec M^{me} Lartigue à la comptabilité de l'École et du Collège.

S'ORIENTER :

Pour l'orientation, le professeur principal et M^{me} Chollon au BDI vous informent.

SE DOCUMENTER :

Pour toute recherche scolaire ou personnelle, M^{me} Judic, professeure documentaliste, vous accueille au C.D.I.

PARTAGER :

Pour le catéchisme et l'aumônerie, contactez M^{me} Genty.

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
8 h 30	Cours 3h	Cours 3h	Cours 3h	Cours 3h	Cours 3h
11 h 30	Sortie pour les externes et repas pour les DP				
12 h 30	Cours 2h	Cours 2h	Cours 1h 13 h 30 Activités pédagogiques complémentaires	Cours 2h	Cours 2h
14 h 30	Récréation				
16 h 00	Ateliers Animateur Intervenant extérieur	Ateliers Animateur Intervenant extérieur	Accueil périscolaire	Ateliers Animateur Intervenant extérieur	Ateliers Animateur Intervenant extérieur
16 h 30	Sortie et goûter				
18 h 00	Aide aux devoirs - Garderie	Aide aux devoirs - Garderie	Aide aux devoirs - Garderie	Aide aux devoirs - Garderie	Aide aux devoirs et Garderie
18 h 30					



1^{er} rang : Doisy Yves, Henrion Hadrian, Sidi Madi Hamada Mbuku Juire

2^{ème} rang : Gharbi Cyrine, Ferreira Audrey, Langlart Léonie, Lecocq Lucas

L'ÉCOLE ET COLLÈGE DU MATIN LE CDI

14

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DU COLLÈGE

Le CDI du collège est un lieu accueillant et polyvalent où les élèves viennent se former à la recherche info-documentaire, travailler en groupe, lire des romans, des bandes dessinées et des revues, découvrir les expositions...

Doté d'ordinateurs et d'un site internet, le CDI est un espace d'apprentissage, de travail (individuel ou collaboratif) et de lecture. Des séances pédagogiques et

d'accompagnement personnalisé, l'atelier journal et l'atelier Incorruptibles y ont lieu chaque semaine.

De nombreux projets animent le CDI : la Semaine de la presse et des médias, Jeunes en librairie, le Conseil de Vie Collégienne... Les élèves sont accompagnés et formés afin d'utiliser l'information à bon escient, encouragés à lire pour s'enrichir et à s'exprimer pour favoriser le bien vivre ensemble.

M^{me} Judic

Professeure documentaliste



Projet *Jeunes en librairie*



Projet lecture
un maternelle/un collégien



Enregistrement de *Paroles d'école*
par RCF au CDI du collège



Exposition guerre mondiale et art urbain



Élèves au CDI en novembre 2019

#LECOLEDUMATIN #LECOLLEGEDUMATIN

L'ÉCOLE DU MATIN : UN AUTRE RYTHME

Depuis plus de 6 ans, l'École du Mirail est une École du matin. Nous avons réorganisé avec enthousiasme le temps scolaire de 8 h 30 à 14 h 30, avec une pause repas de 11 h 30 à 12 h 30, sur les cinq jours de la semaine.

L'équipe enseignante travaille autour de projets, dans le souci de la réussite de chacun, selon son parcours personnel. Dans cette École à taille humaine, les élèves trouvent des repères sécurisants au milieu de professionnels disponibles.

Nous nous inscrivons dans un véritable projet d'établissement, qui donne sens et cohérence le matin aux apprentissages scolaires et qui propose les après-midi, de 14 h 30 à 16 h, des activités plus individualisées développant autonomie, initiative, compétences sociales et humaines.

Ces ateliers sportifs, artistiques, ludiques de l'après-midi sont pris en charge au sein de l'École par des associations et partenaires avec lesquels, pour certains, nous travaillons depuis plusieurs années.

Les garderies du matin et du soir, l'aide aux devoirs à 16 h 30 et l'accueil périscolaire du mercredi après-midi complètent la prise en charge de vos enfants qui s'épanouissent, dans l'exigence et la bienveillance, entre travail scolaire et découverte d'activités.

Nos élèves développent connaissance d'eux-mêmes, engagement, dépassement. Ils partagent vie collaborative et solidarité.



L'ÉCOLE DU MATIN : LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement prend en compte les dispositions officielles de l'Éducation Nationale.

L'inscription d'un élève à l'École vaut pour lui comme pour sa famille. Il implique l'adhésion aux dispositions du présent règlement intérieur avec l'engagement de s'y conformer pleinement. Dans la mesure où vous inscrivez votre enfant, l'obligation scolaire s'applique.

Ce règlement s'applique pendant toutes les activités menées à l'École : garderie, classe, restauration, ateliers... mais aussi pendant les voyages, sorties ou déplacements. Il est voté au Conseil d'École et au Conseil d'établissement. Il ne pourra en aucun cas résoudre des problèmes relevant de la justice.

L'élève vient à l'École pour apprendre. Pour que cela soit possible, il est astreint à des devoirs et bénéficie de droits.

I- LES DEVOIRS DE L'ÉLÈVE

L'élève doit être ponctuel et assidu.

Horaires journée du lundi au vendredi :

- Garderie 7 h 30-8 h 30
- Classe 8 h 30-11 h 30
- Repas 11 h 30-12 h 30
- Classe 12 h 30-14 h 30
- Ateliers 14 h 30-16 h 00
- Aide aux devoirs 16 h 30-17 h 30
- Garderie 17 h 30-18 h 30
- Accueil périscolaire du mercredi 13 h 30-18 h 30

Les parents veilleront au respect des horaires, aux entrées comme aux sorties (notamment celle de 18 h 30) : être à l'heure est un signe de respect des personnes. Les retards, comme les absences, sont notifiés sur le cahier de liaison. Répétés, ils entraînent un signalement à l'Inspection de l'Éducation Nationale. Plusieurs demi-journées d'absence non justifiées sont automatiquement signalées. L'assiduité scolaire est une des clefs de la réussite.

1) L'élève doit faire son travail, participer et s'impliquer dans le fonctionnement de la classe et de l'École.

Faire de son mieux pour réussir, c'est :

- Être le plus en forme possible (sommeil, alimentation) ;
- Bien écouter les consignes ;
- Prendre la parole à bon escient ;
- Faire régulièrement ses devoirs ;
- S'appliquer et soigner son travail ;
- Respecter les autres élèves et tous les adultes de l'établissement ;
- Être poli ;
- Se mettre rapidement en rang dès que la cloche sonne ; respecter les codes de sonnerie ;
- Se déplacer en silence dans l'établissement (escaliers, couloirs, paliers, mises en rang, réfectoire...) ;
- S'impliquer dans les projets de la classe et de l'établissement ;
- S'engager à suivre et être parti prenante dans les ateliers, l'aide aux devoirs et la Pastorale si ces activités ont été choisies.

2) L'élève doit respecter les règles de la vie collective.

- La tenue vestimentaire doit être correcte et adaptée à l'âge de l'élève : talons, tongs, bustiers, mini-shorts, vernis et maquillage sont interdits.

- L'élève doit surveiller son langage. Il faut s'abstenir de remarques déplacées mettant en cause tout enfant ou adulte. Toute violence verbale ou physique est proscrite. Les conflits éventuels sont à régler par le dialogue. Les problèmes entre élèves le seront uniquement par la communauté éducative. Les parents ne doivent pas s'adresser à des enfants ou à des parents pour régler leurs différends.

- L'École n'est pas responsable de la perte ou de la détérioration d'objets personnels apportés à l'École : objets sonores, objets précieux, ballons « durs », appareils photos et autres objets électroniques. Aucun jouet n'est autorisé en classe sans quoi il sera supprimé. Pas de bonbon aux récréations et aux goûters.

- Les téléphones portables sont interdits, selon la loi. L'équipe n'en est pas responsable. Tout téléphone confisqué par un adulte sera remis en mains propres par la directrice aux parents.

- Les vêtements doivent être marqués au nom de l'élève. Les vêtements oubliés sont mis dans le hall d'entrée et doivent être récupérés assez rapidement.

- Il est interdit de stationner dans les toilettes, de les abîmer ou d'y jouer. Il est interdit de courir dans les couloirs, les escaliers, le réfectoire, de s'y bousculer et d'y crier, sous peine de sanctions.

3. L'élève est responsable de ses actes.

- Les adultes, quelle que soit leur mission, participent à développer l'esprit de responsabilité individuelle et collective. En conséquence, les élèves doivent accepter l'autorité, les remarques de tous les adultes de l'École. Tout fait de violence ou d'intimidation gênant le bien-être de chacun doit être signalé à un adulte.

- Chaque classe a établi des règles de vie que tout élève se doit de respecter. Les élèves qui dérogent aux règles de vie peuvent être sanctionnés par tout adulte de l'École. En cas de grave manquement, le conseil d'École peut se réunir et solliciter un conseil de discipline par envoi de courrier aux parents. Leur présence est obligatoire ainsi que celle de leur enfant. Parents, élève, représentant des parents, professeurs, personnel éducatif et directrice y participent. Toute décision au terme de ce conseil peut être prise après délibération jusqu'à l'exclusion définitive.

II- VIE À L'ÉCOLE ET LIAISON AVEC LA FAMILLE

1) Les relations avec la famille.

- Les parents ont à leur charge la vérification du matériel de leur enfant : tout livre détérioré ou perdu devra être remplacé ou remboursé (caution encaissée). Les trousseaux doivent rester complètes toute l'année.

- Les parents informent l'enseignant de toute perturbation pouvant influencer le travail scolaire et signent les cahiers de liaison tous les jours. Les documents transmis par l'École ou l'enseignant doivent être lus, complétés et signés.

- Les parents peuvent rencontrer

individuellement l'enseignant de leur enfant sur rendez-vous, chaque fois que nécessaire. Tout rendez-vous se prend par le biais du carnet de liaison. Les rendez-vous inopinés sur le trottoir sont à éviter.

- M^{me} Habert, Directrice, peut vous recevoir sur rendez-vous, s'entretenir avec vous par rendez-vous téléphonique que vous pouvez fixer au secrétariat auprès de M^{me} Salignière, secrétaire. L'École peut aussi vous appeler.

- Jusqu'à la fin du CM1, nous préconisons que les enfants soient emmenés et récupérés par un adulte. En dehors de l'établissement, les parents sont responsables de leur enfant dans le respect de la loi : vigilance au Code de la route, stationnement, trottoirs et routes.

2) Travail à la maison.

- Les parents portent une attention particulière au travail fait en classe, à l'étude ou à faire à la maison ainsi qu'aux observations sur l'attitude de leur enfant à l'École.

3) Participation à la vie de l'École.

- Les parents peuvent contribuer à la vie de l'École en participant à l'APEL (Association des parents d'élèves) pour l'année ou de façon ponctuelle.

III- RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

1) Entrée et sortie des élèves

- Le stationnement devant l'entrée de l'établissement n'est pas permis. Les vélos ne sont pas admis dans l'enceinte de l'École. Les skates et trottinettes doivent être rangés et attachés à l'emplacement dédié.

- Les parents ne rentrent pas dans l'enceinte de l'établissement.

- Si besoin est (secrétariat, économat, restauration), les parents s'adressent au 61 Cours de la Somme.

- L'entrée et la sortie des élèves se font par le 57 Cours de la Somme.

- Afin de faciliter la sortie des élèves, nous demandons aux familles d'attendre leur enfant près des barrières sur le trottoir. Pour des raisons de sécurité (Plan Vigipirate), le stationnement sur le trottoir ne doit pas excéder le temps de conduire ou de récupérer son enfant.

2) Santé

- Les enseignants et le personnel de l'École ne peuvent administrer de traitements médicamenteux aux élèves. Si toutefois votre enfant est amené, même ponctuellement, à suivre un traitement à l'École et pour tout suivi médical, il est obligatoire de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

- Aucun repas apporté n'est autorisé sans PAI justifié et validé par le médecin. Celui-ci se fait avec l'accord préalable de M^{me} Habert.

- En cas d'accident grave, la directrice appelle le SAMU Centre 15 puis les familles : veillez donc à fournir des numéros de téléphone où vous serez joignable, le plus rapidement possible.

3) Informatique et Internet

- L'École s'engage à respecter la charte de l'utilisateur d'internet.

L'ÉCOLE DU MATIN : DES ATELIERS L'APRÈS-MIDI

ATELIER PERCUSSIONS



ATELIER BASKET



ATELIER STOP-MOTION



ATELIER ESCAPE GAME



ATELIER DESSIN



ATELIER CUISINE CHEZ PIERANGELO !



ESCRIME



ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ



DÉCOUVERTE DE L'ART



GYMNASTIQUE



ATELIER DÉCOUVERTE DE LA PLANÈTE (VOLCAN)

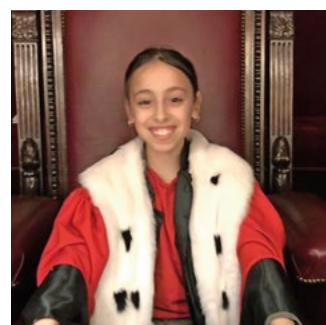


L'ÉCOLE DU MATIN : ACTIVITÉS ET SORTIES

**JOURNÉE
D'INTÉGRATION
DE LA TPS AU CM2**



**LES CM2 ONT PU
SIMULER DEUX
PROCÈS AU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE BORDEAUX**



**VISITE DU MUSÉE DES
ARTS DÉCORATIFS
ET DU DESIGN DE
BORDEAUX POUR LES
GS ET CE 1**



CARNAVAL



**LES ANIMAUX
FANTASTIQUES
DESSIN SUR CUIR
GS - CE 1 - CE 2 - CM 1**



LES GS ET CE1 ONT
EU LA VISITE D'UN
PARENT D'ÉLÈVE
POUR DÉCOUVRIR
LA PROFESSION DE
POMPIER



SPECTACLE DE NOËL



LES CM2 ONT VALIDÉ
LEUR ATTESTATION
DE PREMIÈRE
ÉDUCATION À LA
ROUTE AVEC LA
POLICE MUNICIPALE



ATELIER RADIO RCF



CE2, CM1, CM2 ÉLECTION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS : cette
participation permet
de les faire réfléchir
et de participer à des
projets en lien avec
la ville



KERMESSE DE FIN
D'ANNÉE



LE COLLÈGE DU MATIN UN AUTRE RYTHME

COURS DE 8 H 05 À 14 H

- Les séquences de cours sont de 45 minutes ou 1 h 30. Les élèves suivent le même programme que dans les autres établissements.
- Langues enseignées : anglais, portugais, espagnol.
- Cette organisation des cours offre la possibilité à certains de suivre leur scolarité le matin tout en poursuivant le conservatoire ou les entraînements sportifs de haut niveau l'après-midi (patinoire, tennis, roller...).

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

DE 14 H À 16 H

- Des aides personnalisées, par petits groupes, sont assurées par les enseignants pour aider les élèves dans leur méthode de travail.
- Des études surveillées sont proposées chaque après-midi pour effectuer leur travail personnel.
- Une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) encadrée par M. Bono.
- Un contrat d'activités personnalisé (CAP) est établi entre l'élève, les parents et l'établissement. Il permet une meilleure gestion du temps pour chaque jeune et un suivi plus rigoureux.
- Une trentaine d'ateliers, artistiques et sportifs, sont proposés : théâtre, slam, cinéma, musique... foot, rugby, badminton, fitness...

UNE AIDE À L'ORIENTATION

- Un BDI animé par un parent d'élève et un enseignant.
- Une journée des métiers en février dans l'établissement.
- Des stages en entreprise ou en Lycée professionnel.
- Participation au salon Aquitec.
- Livret d'orientation dès la 5^{ème}.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Le CDI du Collège est un lieu accueillant et polyvalent où les élèves viennent se former à la recherche info-documentaire, travailler en groupe, lire des romans, des bandes dessinées et des revues, découvrir les expositions... Doté d'ordinateurs et d'un portail documentaire accessible facilement sur internet (en tapant 0332806w.esidoc.fr), le CDI est un espace d'apprentissage, de travail et de lecture. Des séances pédagogiques et d'accompagnement personnalisé, l'atelier journal et l'atelier « Incorruptible » y ont lieu chaque semaine.

De nombreux projets animent le CDI : la Semaine de la presse, « Jeunes en librairie », le Conseil de Vie Collégienne... Les élèves sont accompagnés et formés afin d'utiliser l'information à bon escient, encouragés à lire pour s'enrichir et à s'exprimer pour favoriser le bien vivre ensemble.

M^{me} Judic
professeure documentaliste

LES HORAIRES DU COLLÈGE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 05	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
9 h 35	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10 h 20	Pause				
10 h 40	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12 h 10	Repas				
13 h 15	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
14 h 00	Accompagnement personnalisé ou étude ou atelier			Accompagnement personnalisé ou étude ou atelier	
16 h 00	Accompagnement personnalisé ou étude ou atelier			Accompagnement personnalisé ou étude ou atelier	

LE COLLÈGE DU MATIN : LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement ci-dessous est censé permettre la vie commune au collège en précisant les droits et les devoirs de chacun.

L'établissement a pour objectifs :

- de donner à chacun des éléments de savoir et de culture
- de favoriser l'apprentissage de la vie collective dans le respect mutuel, la tolérance, la solidarité et le sens des responsabilités
- de développer chez les jeunes les valeurs chrétiennes proposées par l'établissement. Il s'agit de poser des règles visant à préparer les jeunes au lycée ou à la vie professionnelle et à former des adultes responsables et autonomes, insérés dans la vie sociale et professionnelle.

I- LES VALEURS À VIVRE

1-1. Le respect des personnes

Chacun a sa place dans l'établissement, a droit au respect et à la bienveillance de tous. Cela exclut toute violence verbale et physique.

La politesse tant dans le langage que dans les attitudes ainsi que la correction de la tenue générale (vêtement, maquillage...) facilitent l'équilibre des relations entre personnes.

La tenue vestimentaire doit être décente, discrète et soignée.

1-2. Le respect des biens

Il est indispensable de respecter le matériel tant individuel que collectif (les livres, le mobilier, les locaux...) car au-delà des biens ce sont des personnes que l'on touche. Sont strictement interdits tous les objets tels que couteaux, cutters, briquets, toutes substances et tous objets dangereux.

1-3. Les relations jeunes/jeunes

La vie au collège est une vie de communauté. Chacun est responsable de l'ambiance qui y règne. L'attention à l'autre, le dialogue, la solidarité, la responsabilité, l'honnêteté de tous créeront le climat favorable à l'épanouissement de chacun. Chaque élève veillera donc à la qualité de ses relations aux autres.

Au sein de l'établissement, le collège et l'école partageant le même lieu, les collégiens seront attentifs aux plus petits.

1-4. Les relations jeunes/adultes

Ce qui est vrai des relations jeunes/jeunes l'est aussi des relations jeunes/adultes.

II- LA VIE QUOTIDIENNE

2-1. Les horaires

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8 h 05 à 14 h 00

Les rentrées et les sorties se font par la rue Dublan. Les après-midi sont gérées par un C.A.P. (Contrat d'Activités Personnalisées) signé entre la famille, le jeune et le collège. (cf. paragraphe 2-2).

En règle générale les horaires sont :

14 h 00 / 16 h 00

2-2. C.A.P. (Contrat d'Activités Personnalisées)

Le C.A.P. gère les après-midi de 14 h 00 à 16 h 00. L'élève doit le coller dans son carnet de correspondance. Pour les 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes}, il est renouvelé tous les semestres, pour les 3^{èmes}, il est annuel. Les ateliers, études ou aides personnalisées sont régis comme les heures de cours et toute absence non justifiée sera sanctionnée.

2-3. Présence

Le collège ouvre ses portes à 7 h 30.

La présence à tous les cours est obligatoire.

En cas d'absence d'un professeur, l'élève s'informe auprès du service éducatif de la conduite à tenir. Les changements d'emploi du temps feront l'objet d'une information aux parents.

2-4. Retards

L'élève en retard passe par l'accueil (61, cours de la Somme). Il se rend à la vie scolaire pour faire signer son billet de retard dans son carnet. Aucun élève ne sera accepté en cours sans billet de retard. Le service éducatif décidera de le diriger vers le cours ou vers la salle d'étude. L'accumulation de retards entraîne une sanction.

2-5. Absences

- Toute absence doit être signalée par les parents :
- prévue, elle fait l'objet d'une demande d'autorisation écrite sur papier libre adressée à la C.P.E.
- imprévue, elle doit être signalée au collège avant la fin de la première séquence de cours.

Ce règlement n'a pas pour but d'entraver la liberté individuelle mais de donner à chacun les meilleures conditions possible de travail et de vie. L'inscription au collège entraîne l'adhésion au règlement intérieur.

ATTENTION :

- Le collège s'il est un lieu protégé, n'est pas un monde à part. Chacun doit y apprendre la citoyenneté et peut y avoir à répondre de ses actes devant la justice française.
- Toutes les dispositions générales du règlement intérieur sont applicables à l'extérieur du collège (sorties de classe, séances d'E.P.S., trajet en bus...).

Une communication téléphonique restant insuffisante, l'élève à sa rentrée devra se présenter à la vie scolaire avec un mot d'excuse sur son carnet de correspondance. Selon la loi, le collège est tenu de signaler les absences injustifiées. Elles font l'objet d'une déclaration mensuelle à l'Inspection Académique. Elles peuvent après avertissement donner lieu à des sanctions pénales.

En cas d'abus et quel que soit le motif de l'absence (justifiée ou non), l'élève peut être sanctionné (colle ou avertissement) et obligé de rattraper les cours.

Les dates de vacances font l'objet d'un décret ministériel. Sauf impératif signalé à l'avance, le collège déclarera toute rentrée différée et tout départ anticipé à l'Inspection Académique.

Les parents seront informés officiellement, si elle est prévue, de toute suppression exceptionnelle de cours par le biais du carnet de liaison ou EcoleDirecte.

2-6. E.P.S.

Au même titre que les autres cours, l'éducation Physique et Sportive est obligatoire.

Une tenue de sport est obligatoire et doit être distincte de la tenue de ville.

L'oubli de la tenue sera sanctionné.

- a) pour une dispense de longue durée (plus d'une semaine) : un certificat médical précisant l'aptitude (partielle ou totale) est demandé.
- b) les demandes de dispenses ponctuelles doivent être signalées sur le carnet de liaison. Elles doivent être présentées au professeur et à la vie scolaire. Ce sont eux qui jugeront en fonction du cas particulier et de l'activité du moment la nécessité ou non de suivre le cours d'E.P.S. (sans toutefois pratiquer l'activité) ou d'aller en étude.

Après l'E.P.S. le retour au collège est obligatoire. (cf. : règlement de l'E.P.S.).

2-7. Les déplacements

Pour des raisons de sécurité et de bonnes relations avec le voisinage, il est demandé aux élèves de ne pas stationner aux abords du collège et de respecter les règles du Code de la route.

2-8. La circulation

La circulation dans les couloirs et escaliers doit se faire dans le calme. Il est interdit de quitter la classe à l'intercours.

Pendant les récréations, aucun élève ne sera autorisé à rester dans les classes et à l'intérieur des bâtiments.

2-9. Étude

La salle d'étude est un lieu de travail où les élèves sont accompagnés et aidés.

Elle est ouverte et surveillée de 8 h 05 à 12 h 10 et de 13 h 15 à 17 h 00.

2-10. Devoirs surveillés et examens blancs

Des contrôles communs et examens blancs sont organisés.

Ils sont un entraînement pour le Brevet des Collèges et une préparation au Lycée. Ils se passent dans les mêmes conditions qu'un examen.

2-11. Tabac...

Pour le bien et la santé de tous et conformément à la loi du 20 mai 1992, il est strictement interdit :

- De fumer dans l'établissement ;
- D'introduire et de consommer de l'alcool, des drogues, des médicaments et tout autre produit illicite ;
- D'introduire et d'utiliser des armes ou des objets dangereux ;
- D'être l'auteur ou l'acteur de jeux dangereux qui pourraient nuire à l'intégrité morale ou physique d'un camarade.

2-12. Vols, objets perdus ou détériorés

Les élèves sont priés de n'apporter au collège ni argent, ni objet de valeur. En aucun cas le collège ne pourra être

tenu responsable de leur disparition ou détérioration. Pendant les récréations, sacs et affaires personnelles restent sous la responsabilité de chaque élève.

ATTENTION : les téléphones portables doivent être éteints dans l'enceinte du collège.

III- LES MESURES POSITIVES ET LES SANCTIONS

3-1. La réussite scolaire

Le travail régulier et sérieux, ainsi que les bons résultats, peuvent conduire à des gratifications adoptées lors du conseil de classe :

- « Félicitations » : très bon niveau général et état d'esprit positif, comportement très satisfaisant.
- « Compliments » : bon niveau général, bon état d'esprit, comportement satisfaisant.
- « Encouragements » : élève particulièrement volontaire, ayant le sens de l'effort, et ne posant pas de difficulté de comportement. Ils sont donnés sans condition de niveau.

3-2. Les sanctions

Elles marquent une rupture dans le contrat passé entre l'élève et le collège, contrat portant sur la qualité du travail et celle des relations et sur le respect de la vie collective.

Pour être efficaces, les sanctions nécessitent la collaboration de la famille.

Suivant la gravité de faute elles seront :

- Un simple travail supplémentaire d'ordre matériel ou scolaire.
- Un rappel à l'ordre. C'est le premier niveau de sanction officielle.
- Un second rappel à l'ordre pour le même motif entraîne une sanction plus lourde.
- Une retenue. Elle pourra être effectuée le jour même, le mercredi après-midi ou un samedi matin.
- Un avertissement : c'est une sanction grave qui rend nécessaire un entretien entre la famille et la C.P.E. Il est assorti ou non d'une punition et peut entraîner une exclusion temporaire immédiate.

Les élèves exclus temporairement pourront être accueillis à l'atelier du Calk (Association d'accompagnement de la scolarité).

Une faute grave ou l'accumulation de fautes peut entraîner la convocation par la direction d'un conseil d'éducation afin de trouver des solutions ou d'un conseil de discipline qui pourra prononcer un renvoi temporaire ou définitif.

Lorsque l'élève est convoqué à un conseil de discipline pour faute grave, il peut être mis à pied jusqu'à la date de celui-ci par la Directrice et la C.P.E.

Le Conseil de Discipline est constitué des personnes suivantes : le chef d'établissement et/ou la Directrice, la C.P.E., le professeur principal, le professeur concerné, un membre permanent nommé par l'A.P.E.L. et/ou un parent correspondant de la classe, les élèves délégués et l'élève lui-même.

CONCLUSION

Le règlement intérieur n'a pas réponse à tout. Il vise simplement à préciser les points principaux à respecter dans l'intérêt de tous.

L'inscription au collège entraîne l'adhésion au règlement intérieur.

**La signature de ce règlement vaut engagement.
RÈGLEMENT SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS -
Septembre 2019**

LE COLLÈGE DU MATIN : DES ATELIERS L'APRÈS-MIDI

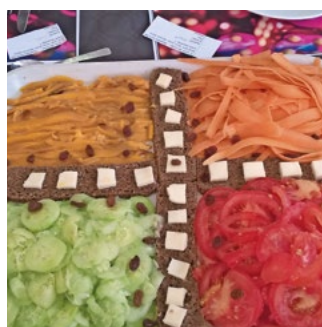
22

ATELIER RADIO



ATELIER CUISINE

Cette année les élèves ont organisé un repas en confectionnant de nombreuses recettes. Le projet de fin de cycle leur a permis de mettre en application tout ce qu'ils avaient appris (cuisine, service en salle...).



ATELIER BRICOLAGE

Il permet aux élèves d'appliquer de façon plus concrète les notions apprises en cours. Le projet de cette année a été de rénover, réparer et construire.



ATELIER ÉCO GREEN

Confection de savons maisons, bouillotte sèche... tout en utilisant des matériaux de récupération.



L'ATELIER ART URBAIN OU AAU DU COLLÈGE LE MIRAIL C'EST :

- des valeurs : coopération, recyclage, partage, don...
- des objectifs : découvrir, fabriquer, créer, partager...
- une vingtaine d'élèves de la sixième à la troisième
- des visites d'expositions
- deux expositions par an, à L'Institut Bergonié (Noël et Printemps) et dans les locaux du collège
- une vente de productions au profit de l'Institut Bergonié.



L'ATELIER « MASQUES ET MIMES » DU MARDI, ANIMÉ PAR M^{ME} ORTIZ MASALAN- LEFEVRE

Les élèves fabriquent des masques et miment des émotions, toujours un travail collaboratif qui implique une bonne communication et surtout de la confiance.

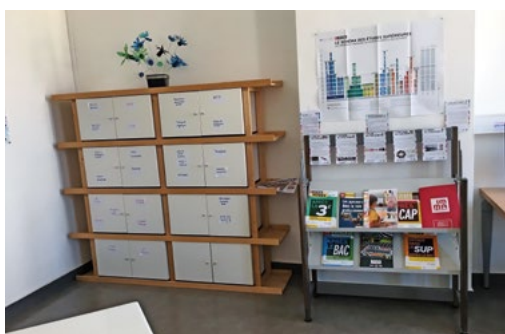


LE COLLÈGE DU MATIN : PARCOURS AVENIR - LE BDI

Le BDI, situé cours de la Somme, au collège, est un lieu d'accueil réservé aux jeunes « Mirillais » qui souhaitent travailler leur orientation, ou plus simplement s'informer sur les métiers, les filières ou même les établissements. Ils y trouvent l'écoute, les conseils et la documentation (papier et numérique), le tout dans un climat qui se veut bienveillant, le principe étant clair : rien n'est impossible. Les chemins pour atteindre ses rêves sont nombreux et praticables par tous.

Le BDI fonctionne sous la tutelle de l'Association des Parents d'Élèves et de sa Présidente, M^{me} Legrand, qui est un véritable soutien pour avancer dans les projets et aménagements.

Les jeunes sont accueillis par M^{me} Chollon (enseignante et professeur principal en 3^{ème}), deux après-midi par semaine, entre 14 h et 16 h. Les élèves font une démarche personnelle en demandant un rendez-vous et les entretiens sont individuels (une demande des jeunes eux-mêmes).



Le BDI participe aussi aux différentes « manifestations » proposées pour l'orientation au Collège. Il intervient dans l'organisation de :

- La « Journée des métiers » pour les 4^{èmes}-3^{èmes},
- La sortie au salon AQUITEC,
- Les inscriptions aux mini-stages proposés par les lycées professionnels,
- La réunion « orientation » proposée aux parents de 3^{ème},
- La rencontre avec les chefs d'établissement du secteur.

Désormais, le BDI a trouvé sa place au sein de la réforme du collège. Les élèves qui viennent de plus en plus régulièrement, en particulier dès la 5^{ème}, sont en mesure, en fin de cycle de présenter à l'oral du DNB ou du CFG un parcours avenir qui tient la route !

Le succès de ce lieu donne à réfléchir. Les demandes venant sont chaque année de plus en plus nombreuses, au point que non seulement le BDI ne désemplit jamais mais que les « temps horaires » deviennent insuffisants pour répondre à l'affluence. Il faut donc parfois « jouer » avec les emplois du temps de chacun, l'orientation étant, au Mirail, une priorité.

Les jeunes ne sont donc pas si insoucients. Ils ont le souci de s'informer, de comprendre comment fonctionne le système et de le gérer au mieux pour atteindre leur objectif.

Je reste personnellement admirative devant la curiosité de ces adolescents quant à leur avenir.

Et j'aime leur répéter que leurs rêves ne sont jamais inaccessibles. Il suffit juste de trouver la route qui convient.

C'est ce que le BDI essaie de faire !

Martine Chollon

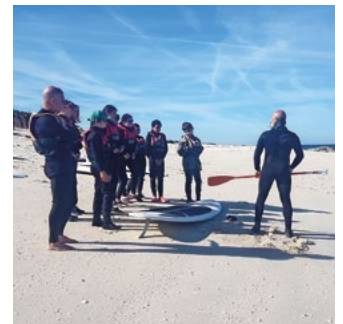


LE COLLÈGE DU MATIN : ACTIVITÉS ET SORTIES

VOYAGE AUX GLÉNANS

Une fois au moins le spectacle nous aura donc été offert de trois classes de Cinquième plongées dans un calme olympien... C'était le 18 mai dernier, dans les bus qui nous ramenaient d'une semaine sur la petite île de Penfret, coincée à l'ouest de l'archipel breton des Glénans. Mais il en aura fallu des activités pour finalement vider tous ces jeunes de l'énergie avec laquelle ils s'étaient embarqués, six jours plus tôt, sur le bateau qui devait les conduire, en chanson, vers leur singulière villégiature. De la voile bien sûr, sur quillards et catamarans, du stand-up paddle, de la course d'orientation et de multiples autres sports, dont certains furent même inventés pour l'occasion. Mais, à côté de quelques activités plus posées, comme les jeux de société ou la découverte du milieu, et entre deux parties acharnées de pétanque, il y eut aussi - et peut-être surtout ! -, de nombreuses occupations éducatives organisées en groupes (les fameuses « bordées ») comme la préparation des repas, la pose et le rangement des tablées, le tri d'ordures et la vaisselle, ou encore, de bon matin, plus exotique encore pour beaucoup, le nettoyage des sanitaires et des toilettes. Pour ce qui fut des conditions de vie, et même s'ils étaient prévenus, il aura tout de même fallu vivre une semaine sans téléphone, presque sans lumière, logé, pour la plupart, dans des tentes exposées au vent et à la fraîcheur nocturne de l'océan ; faire ses besoins dans des cabanes simplement posées sur un trou, et enfin prendre des douches selon un mécanisme manuel dont certains n'ont sans doute pas encore vraiment saisi le fonctionnement... Toujours est-il que grâce à un alignement favorable d'étoiles, amplement mérité par l'équipe encadrante, nous n'avons eu à nous plaindre d'aucun souci assez lourd pour gâcher l'enthousiasme de tous. Sous un soleil miraculeusement présent d'un bout à l'autre du séjour, et dans un cadre pour le coup devenu idyllique, tout le monde a participé de bon gré à faire de ce voyage un souvenir qui restera inoubliable pour tous et sans doute plus encore pour les quelques-uns dont le cœur aura battu plus fort le dernier soir, lors de la boum...

Merci donc à tous les jeunes, aux moniteurs et monitrices, aux maîtres et maîtresses de maison, aux responsables des Glénans, à *Lucas*, à *Philippe* et aux professeurs de 5^{ème} qui étaient présents : *M^{me} Cuggia*, *M^{me} Maau*, *M. Doimo*, *M. Soulas* et *M. Bienvenu*.



JOURNÉE D'INTÉGRATION DES 4^{ÈMES}

Le 17 septembre 2018 les élèves de 4^{èmes}, accompagnés de leurs professeurs principaux et d'autres enseignants du niveau ont participé à un BootCamp au parc Mandavit à Gradignan. Par groupe, en temps chronométré, ils devaient franchir divers obstacles comme la redoutable échelle, les tractions, l'araignée ou encore les anneaux infernaux... bref un véritable parcours du combattant qui leur a permis de mettre à l'épreuve leur agilité, leur vitesse, leur précision et de montrer leur esprit d'équipe. Après une pause pique-nique bien méritée, toujours par équipe, ils se sont affrontés sur des jeux tels que le relais à l'aveugle, le lancer basket ou encore le molky...



ESCAPADE ANDALOUSE

Du 30 avril au 6 mai 2018 cinquante élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sont partis en voyage linguistique en Espagne, en Andalousie. Une semaine au rythme de la vie espagnole durant laquelle nos collégiens ont pu découvrir la richesse du patrimoine architectural andalou à travers les visites des Alcazars de Séville, de la mosquée cathédrale de Cordoue et de l'Alhambra de Grenade en autres. Les élèves se sont également initiés au flamenco (une belle expérience dans laquelle les garçons se sont par ailleurs très bien débrouillés) et ont pu assister à une démonstration de « Capea » lors de la visite d'un élevage de taureaux à Carmona (petite ville où nous hébergions). Ils ont également été marqués par la gentillesse et la disponibilité des familles d'accueil. Mais ce qu'ils ont préféré c'est la rencontre sportive avec les élèves du Collège de Carmona, un moment riche en échange et en partage qui s'est terminé par une dégustation d'un délicieux chocolat con churros.

Un beau séjour, sous le soleil, rempli de découvertes et de bons moments !

Hélène Guichard



OPÉRATION 1 000 GRUES ET 10 LIVRES-SAPINS



LA LÉGENDE DES MILLE GRUES

Le 6 août 1945 à 8 h 15 du matin, la première bombe atomique explosa au-dessus du centre-ville d'Hiroshima au Japon. Sadako avait alors deux ans, habitait à deux kilomètres du lieu de l'explosion et ne sembla pas touchée. En 1954, on lui annonça qu'elle était atteinte de leucémie. Sadako Sasaki fut diagnostiquée « Hibakusha »,

c'est-à-dire une condamnée de la bombe, à cause du rayonnement radioactif auquel son corps a été exposé. Apprenant une ancienne croyance qui veut que quiconque confectionne mille grues en origami voie un vœu exaucé, Sadako s'attela dès lors à la tâche. Elle confectionna au total 644 grues de papier. Elle mourut le

25 octobre 1955 à l'âge de douze ans. Ses amis et sa classe finirent de plier les 356 grues restantes et lancèrent un appel pour récolter des fonds afin de construire une statue en l'honneur de Sadako et de tous les enfants affectés par la bombe. Aujourd'hui, dans le Parc de la Paix d'Hiroshima, se dresse une statue de

Sadako tenant une grue. Tous les ans, des enfants du monde entier plient des grues et les envoient à Hiroshima. Les origamis sont disposés autour de la statue. Grâce à Sadako, la grue en papier est devenue un symbole international de la Paix. Au printemps 2019, les grues de l'atelier aau s'envoleront pour Hiroshima.

JAPONISMES NOËL 2018 - ATELIER AAU

L'atelier aau compte 25 membres, élèves de la sixième à la troisième, qui se réunissent deux heures chaque vendredi. Dans le cadre de « Japonismes 2018 »,

l'atelier vous propose sa vision de la culture japonaise au travers de :

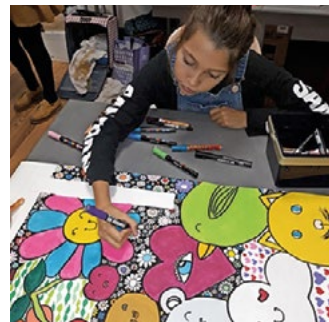
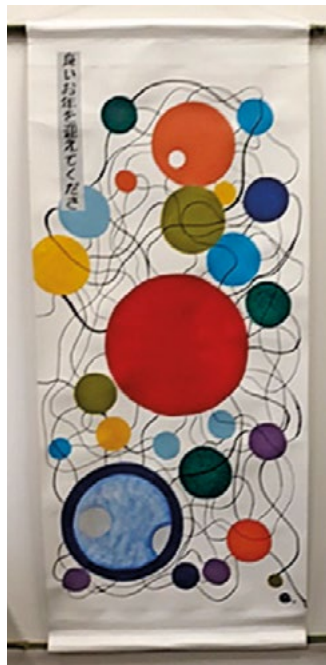
- 5 kakémonos réalisés en s'inspirant d'artistes japonais ou issus de l'univers Street Art.

- 1 installation en origami, illustrant la légende des mille grues, symbole d'espoir et de paix. L'atelier remercie les élèves et les adultes qui se sont joints à eux pour

réaliser cette installation. L'atelier remercie la Fondation Bergonié pour son accueil chaque année renouvelé, qui donne sens à nos pratiques.

Merii Kurisumasu
Joyeux Noël

OPÉRATION KAKÉMONO



SORTIE INTÉGRATION DES TROISIÈMES SEPTEMBRE 2018

Les classes de Troisième ont partagé le soleil, l'eau, les pagaies et des éclats de rire pour commencer l'année.



Pour s'intégrer, il faut s'exprimer, passer du bon temps avec les autres, s'amuser, se respecter, enfin plein de petites choses comme ça ! En parallèle de l'accrobranche, nous avons vécu plusieurs petites activités qui nous ont permis de mieux nous connaître. L'atelier dans lequel nous avons fabriqué des bracelets brésiliens grâce à des fils était très sympa, on s'est amusé et on a appris à se concentrer. Nous avons découvert que nous pouvions dépasser nos limites.

On a discuté tous ensemble et nous nous sommes beaucoup amusés.

On nous a aussi proposé un petit moment de présentation mutuelle, c'est-à-dire que nous nous présentions l'un et l'autre par groupes de deux pour mieux nous connaître. Puis nous présentions notre camarade à toute la classe, ce qui était un peu plus difficile !

LA VOIX DES ORGANISATEURS

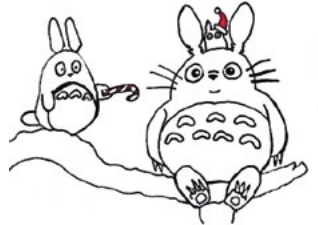
M^{me} Olivier : « Je voulais faire vivre aux élèves un temps calme, créatif et de motricité fine. »

M^{me} Pommiers : « Je voulais réaliser cette activité pour qu'il y ait un bon climat de classe, il faut que les élèves se découvrent avec la richesse de leurs différences ! »

M. Etchoimborde et M. Dupiol : « Nous voulions une activité sportive de plein air dans laquelle les élèves se surpassent. »

Lou et Laurelane, 6^{ème} 3

OPÉRATION BOULES À NEIGE, CARTES ET POTS-LUMIÈRE...



En mai 2018, 25 élèves de troisièmes ont découvert la ville de Berlin lors d'un séjour centré sur l'Histoire de 1945 à nos jours. Un séjour d'émotion et de recueillement dans l'Église du souvenir, dans le camp de concentration de Sachsenhausen et au mémorial de la Shoah. Un séjour artistique avec une immersion dans le Street Art berlinois



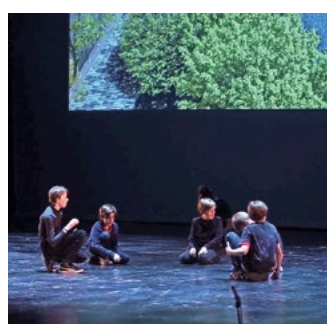
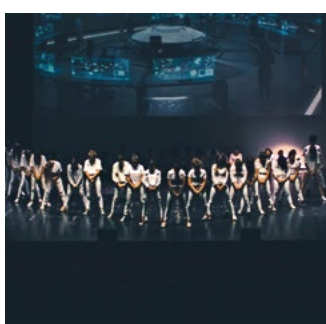
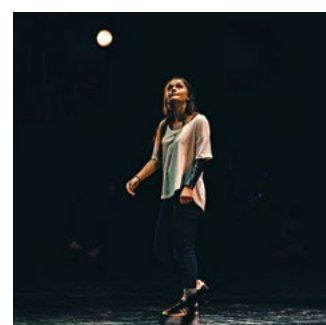
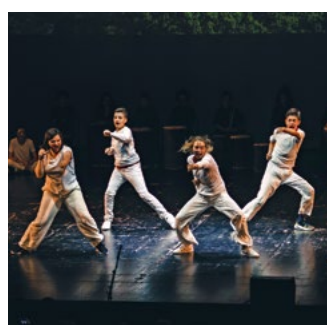
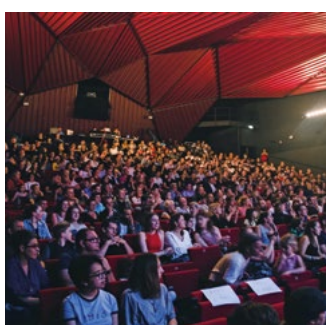
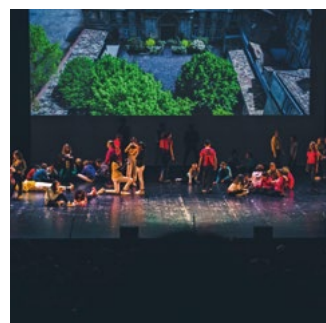
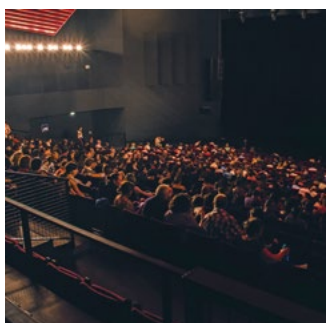
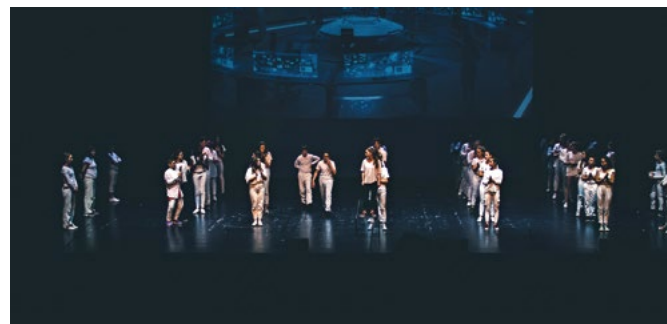
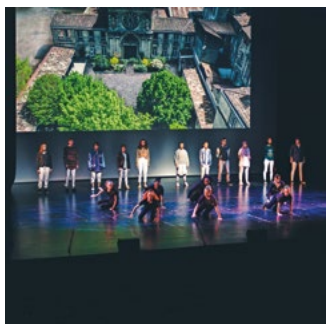
REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET, OCTOBRE 2018

Remise des diplômes du brevet octobre 2018 Une belle soirée pour nos lauréats de juin 2018 qui ont partagé souvenirs et premières impressions de lycéens débutants. Des instants d'émotion, de nombreux applaudissements et un dessin pris sur le vif par Cymoril.



LE SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DU COLLÈGE ET LYCÉE DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

30



Tous les deux ans l'Ensemble Scolaire du Mirail se mobilise toute l'année afin de présenter en fin d'année un spectacle à la hauteur des talents de chacun. Cette année 2020, les lycéens, collégiens et écoliers se sont entraînés et préparés afin de présenter « **WALKING LIFE** » qui n'aura pas eu lieu à cause du confinement... Mais ils se présenteront sur scène le 28 mai 2021 au ROCHER PALMER, au programme : de la danse, du chant, du rire, du talent mais surtout beaucoup d'émotions ! On vous y attend nombreux !

[#LECOLLEGEDUMATIN](#)[#LELYCEEDUMATIN](#)

SA LÉGENDE

LYCÉE : SA LÉGENDE

La rue du Mirail, située dans le centre de Bordeaux (voir plan page XX), tient son nom d'une légende selon laquelle, au carrefour formé par les rues du Mirail, Gratiolet et des Augustins, se trouvait un puits très profond dans lequel vivait, dit-on, un serpent. Il avait le pouvoir de faire mourir tous ceux qui le regardaient. Des femmes curieuses vinrent chercher de l'eau et voulurent voir ce qu'il y avait au fond du puits, savoir quel était ce bruit que l'on entendait. Le serpent les vit, leurs regards se croisèrent et elles tombèrent mortes autour de la margelle. Un soldat courageux, se précipitant alors au travers de la foule désolée, annonça qu'il détenait un secret appris en Egypte. « Grâce à lui, je vais délivrer BORDEAUX » cria-t-il et saisissant une corde, il descendit un miroir au fond du puits. La bête vit son image, son propre regard, et après un grand saut

et un cri effroyable, expira. Le miroir ou « Mirail » avait fait son œuvre... Ce puits a été supprimé en 1840.

LE LYCÉE D'HIER, D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Ce simple chemin rural au-delà de l'enceinte médiévale (actuel cours Victor-Hugo) devient la rue du Mirail lorsque les notables de la magistrature de l'Ancien Régime y font dresser de somptueux hôtels particuliers (au n° 29 Hôtel Leberthon, actuel Crédit municipal ; au n° 43 Hôtel de Razac...). Au n° 36, l'hôtel du président Pichard allait devenir l'institution du Mirail en 1850. Cette grande maison bourgeoise à trois corps fut construite pour Jacques Lecomte en 1650. Ce fut une construction totalement neuve ou un grand remaniement d'un bâtiment plus ancien. On ne connaît pas

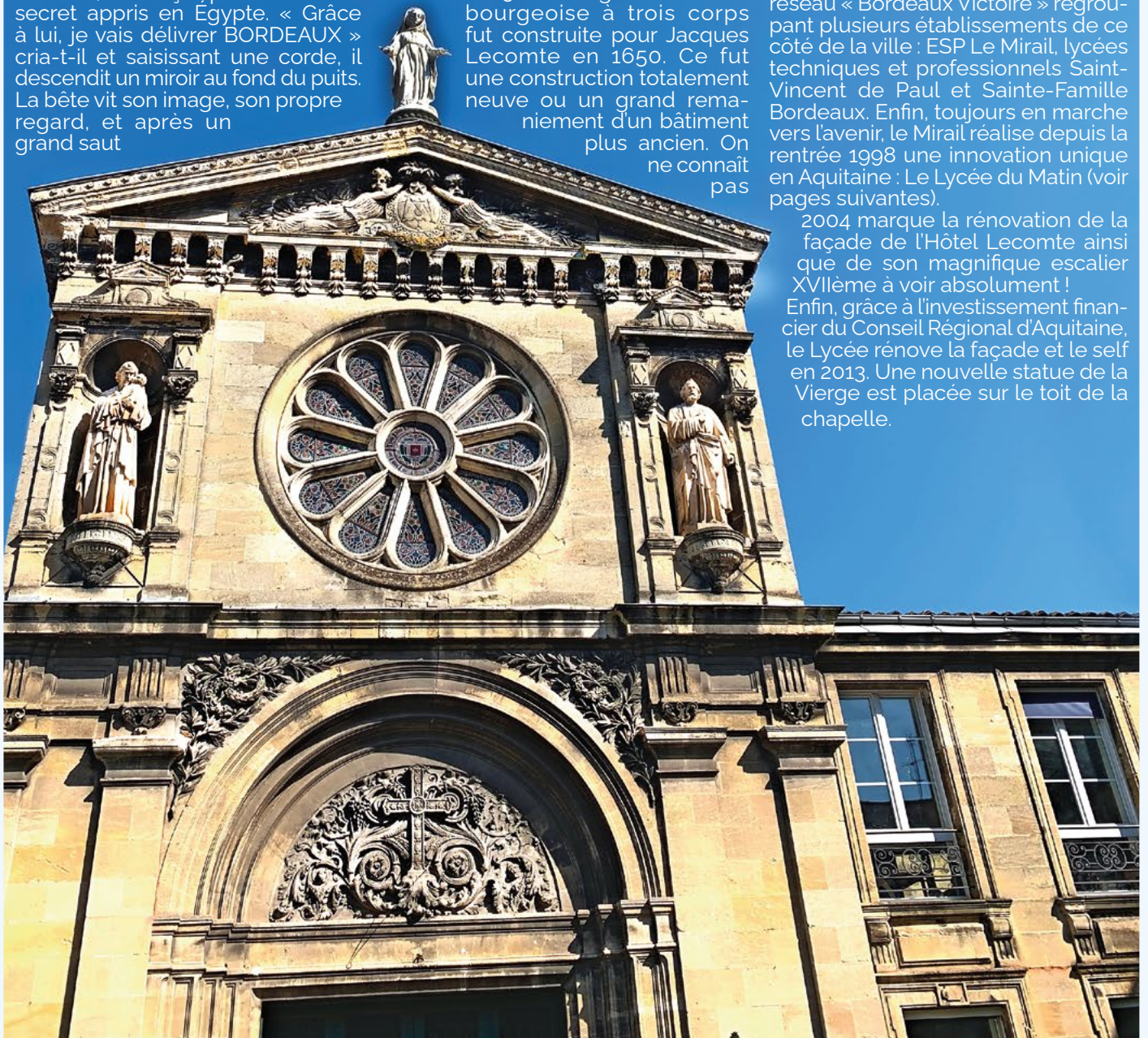
le nom de son architecte. Le propriétaire, qui était conseiller à la cour du roi à Bordeaux, mourut en 1659 et son fils François Artus en hérita.

En 1735, la maison fut vendue au conseiller au parlement Pierre de Pichard et en 1826 le comte de Puységur acheta la propriété. A cette époque, l'immeuble porta le nom d'Hôtel de Puységur. L'Hôtel Lecomte est le mieux conservé de tous les hôtels particuliers du XVII^{ème} siècle à Bordeaux.

Devenue maison d'enseignement dès 1850 grâce à la congrégation de la Sainte-Famille, l'Institution du Mirail ne cessa de se consacrer à l'éducation et à la transmission du savoir. Lycée d'Enseignement général mixte, il fait partie aujourd'hui du réseau « Bordeaux Victoire » regroupant plusieurs établissements de ce côté de la ville : ESP Le Mirail, lycées techniques et professionnels Saint-Vincent de Paul et Sainte-Famille Bordeaux. Enfin, toujours en marche vers l'avenir, le Mirail réalise depuis la rentrée 1998 une innovation unique en Aquitaine : Le Lycée du Matin (voir pages suivantes).

2004 marque la rénovation de la façade de l'Hôtel Lecomte ainsi que de son magnifique escalier XVIII^{ème} à voir absolument !

Enfin, grâce à l'investissement financier du Conseil Régional d'Aquitaine, le Lycée rénove la façade et le self en 2013. Une nouvelle statue de la Vierge est placée sur le toit de la chapelle.



UNE ÉQUIPE D'ADULTES AU SERVICE DE VOS ENFANTS



L'équipe éducative et administrative du Lycée du matin

2^{ème} rang : V. Coucharrière, C. Lacoste, S. Sautede, S. Huet, M. Mougenot

1^{er} rang : L. Zhani, P. Chaunard, I. Ballan, W. Golitin

DIALOGUER :

L'interlocuteur privilégié est le professeur principal de la classe. Vous pouvez rencontrer également tout autre professeur en demandant un rendez-vous. Pour les questions concernant :

Les ateliers, contactez N. Dumas,
Les lycéens, M^{me} Coucharrière,
Les étudiants, M. Santos et M^{me} Ricaud.

PRÉVENIR :

D'une absence (même pour une demi-journée), ou de tout autre problème d'organisation scolaire vous demandez le service éducatif. Pour les étudiants, M^{me} Ricaud.

OBTENIR :

Un document administratif, adressez-vous au secrétariat des élèves, M^{me} Chaunard ou Secrétariat de direction, M^{me} Bernès-Heuga.

PAYER :

Pour toute formalité comptable, prenez rendez-vous avec l'attachée de gestion, M^{me} Rodriguez ou la comptable, M^{me} Lartigue.

SE DOCUMENTER :

Pour toute recherche, scolaire, personnelle et d'orientation, M^{me} Clin et son équipe vous accueillent au C.D.I.

PARTAGER :

Ses convictions, ses compétences, ses joies, ses peines, participer à des actions de solidarité, se préparer aux sacrements, s'informer sur les propositions diocésaines, M^{me} Duchet est à votre disposition à l'aumônerie dans un lieu accueillant.

ÉDITO LYCÉE

BAC 2021 « LE GRAND CHAMBARDEMENT »

Tout a déjà été dit sur cette énième réforme de l'Éducation nationale, mais il serait facile de ne retenir que la disparition des séries L, ES et S. Certes les élèves vont pouvoir choisir des spécialités en fonction de leurs points forts, mais ils doivent le faire en fonction de leur orientation post-bac (ex : postuler sur une fac de bio et avoir abandonné SVT serait une gageure !) Deuxième écueil, l'examen prend davantage en compte le contrôle continu (30 % épreuves communes 1^{ère} et T^{ale}, 10 % bulletins/livret scolaires). Fini

l'élève moyen qui se réveille au mois de mai et table sur la chance pour obtenir son diplôme. Un changement des mentalités s'impose, désormais le lycéen de 1^{ère} commencera son bac dès le 2 septembre 2019... Mais je sais que les lycéens du Mirail ont une grande faculté d'adaptation et que le grand oral fera la part belle à leurs talents d'orateurs !

*Anne-Marie Coucharrière
Directrice du Lycée du Matin*

UN EMPLOI DU TEMPS CENTRÉ SUR L'ÉLÈVE

EXEMPLE D'EMPLOI DU TEMPS D'UNE CLASSE DE SECONDE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h05 9h00		Espagnol Allemand				Mathématiques
9h00 9h55		Maths	Français	EPS	TP Physique TP SVT	Histoire Géo
10h10 11h05	Anglais Espagnol Allemand	Esp Lv2 ou All Lv2	Histoire Géographie	Méthode et pratique physique Littérature et société	TP SVT TP Physique	Physique
11h05 12h00	Mathématiques	Pause déjeuner		Mathématiques	Méthode et pratique physique SES	Français
12h05 13h00	Français Histoire Géo	Histoire Géo Français	Pause déjeuner		Pause déjeuner	Anglais
13h05 14h00	Pause déjeuner		SES	Histoire Géo Physique		
14h00 15h00	Accompagnement personnalisé					

POURQUOI ?

Permettre aux jeunes d'avoir une journée beaucoup moins chargée (5 h de cours au maximum). L'emploi du temps est ainsi mieux réparti dans la semaine. Les enquêtes, que nous avons réalisées auprès des parents d'élève du Lycée du Matin, révèlent une satisfaction générale quant à ce nouveau mode de fonctionnement. De plus, la plupart d'entre eux, ont remarqué des améliorations notables dans leur vie familiale, ainsi que dans les résultats scolaires de leur enfant !

En effet, les après-midi ainsi libérés permettent une meilleure organisation du temps de travail personnel. Et, le plus important à nos yeux, cela permet enfin une « double réussite », c'est-à-dire que chacun peut réussir ses études sans pour autant sacrifier ses passions.

COMMENT ?

Cette organisation repose sur une semaine étalée sur six jours, du lundi au samedi matin. Les cours ont lieu de 8 h à 14 h (12 h le samedi), avec une heure de pause déjeuner. Tout cela, bien entendu, sans changer ni l'horaire des cours ni leurs contenus obligatoires fixés par le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

STAGES DE RÉVISIONS

Chaque année, deux semaines de stage sont proposées aux élèves. Des enseignants d'établissements extérieurs participent aux côtés des professeurs du Mirail.

Le stage de Pâques est axé sur les révisions des matières présentées au Baccalauréat. Le stage de pré-rentree qui a lieu fin août permet aux élèves de réviser les acquis nécessaires pour intégrer, dans de bonnes conditions, la classe supérieure.

LES ATELIERS

chant	arts graphiques
badminton	faits religieux
stylisme	kravmaga
add	capoeira
photo	apn
boxe	ragga
arts plastiques	cascade/ stunt
théâtre	ciné-débat
danse urbaine	percussions
vidéo	solidarité
zumba	squash
coréen	rock school
vélo méca	

LE C.A.P. : LE CONTRAT D'ACTIVITÉS PERSONNALISÉ

CAP CONTRAT D'ACTIVITÉS PERSONNALISÉ LYCEE DU MATIN
COORDINATEUR : MICKAEL MOUGENOT

NOM : PIERRE PRENOM : MORIN CLASSE : 1ES1

PERIODE : _____

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
14h30	BADMINTON	MAISON	ETUDE	CONSERVATOIRE	THEATRE
16h30					

RAPPEL : Les activités inscrites sur le C.A.P sont OBLIGATOIRES pour le bon déroulement des ateliers afin de pouvoir mener à bien un projet pédagogique d'année.
Ne manquez pas les permanences des professeurs sur votre C.A.P.

Signature de l'élève : _____
Signature des parents : _____
Signature de M. Mickael Mougenot : _____

LE CAP : LA CLEF DE VOÛTE DE NOTRE PROJET

Le CAP permet d'aider l'élève dans l'organisation de son projet personnel et il est le lien indispensable entre les parents, l'élève et l'équipe pédagogique. Le CAP permet également de suivre le jeune au plus près, d'adapter son emploi du temps pour lui permettre de progresser à son rythme.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Pour chaque période, l'élève est tenu d'établir son CAP. Sur ce document, il consigne ses occupations de l'après-midi pour la période indiquée. Signé par les parents, il est géré individuellement par le service animation de l'ESP Le Mirail, qui chaque jour, vérifie la présence des élèves dans les différents ateliers et en étude.

Il s'agit d'un véritable contrat entre l'élève, sa famille et le Lycée.

LES ATELIERS

L'après-midi, le Lycée a mis en place différents ateliers culturels ou sportifs animés par des professionnels, sans coût supplémentaire pour les familles. Ces ateliers permettent aux élèves qui le souhaitent de découvrir une ou plusieurs activités. Chaque atelier est bâti sur un véritable projet de groupe et projet d'année (voir ci-contre et pages suivantes quelques exemples d'ateliers déjà existants).

La participation aux ateliers n'est pas obligatoire. En effet, beaucoup de jeunes ont déjà un emploi du temps chargé (sport, conservatoire, danse...). Ils peuvent aussi utiliser ce temps libre pour leur travail scolaire et s'épanouir : c'est encore cela la double réussite.

LES PERMANENCES

PERMANENCES 23 au 27 avril 14h30 16h 30 semaine impaire

Matières	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
FRANÇAIS LITTÉRATURE				Mme PENA Salle 01	
S.V.T PHYSIQUE	Mme MAAU Labo svit	Mme KLEIN Mme PILLON Labos		Mme SOYER Labo phy	Mme BORAUD Mme GIOUJEL Labos phy
ANGLAIS	Mme MORNEAU Oraux TL Salle C2			Mme BOUDOT Salle 14	
MATHS	Mme FUCHEZ Salle C1		P DUPOUY Salle C1	M SEVILLANO Salle C1	Mme BLANC Salle C1
ALLEMAND ESPAGNOL	M PEREZ ESP ORAUX TES Salle L1	B CEFALIELLO Salle 01			
HISTOIRE-GEO		M DEFAULT Salle C2	M LAPOUGE Salle C3		
PHILOSOPHIE SES		M DELSART Salle C1		M BIREAU Salle C3	

Les professeurs sont à la disposition des élèves pour leur fournir une aide méthodologique et un perfectionnement.

Ils assurent ces permanences l'après-midi dans la plupart des matières (Français, Anglais, Mathématiques, Physique, S.V.T., Philosophie, Espagnol, Allemand...).

L'ÉTUDE

Aider et accompagner les élèves dans leur travail personnel. C'est un lieu ouvert de 14 h 30 à 16 h 30 dans lequel des surveillants pourront les aider à s'organiser dans leur travail.

MAISON

« Je décide de ce que je fais ». Cela permet de rester en permanence avec un prof ou d'aller en étude ou de rentrer travailler à la maison.

Je décide, mais j'en parle le matin avec mes parents, je vois le responsable de niveau du Lycée et peu à peu je deviens autonome.

LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

En France, de nombreux élèves en rentrant en Lycée doivent restreindre leurs activités, car il faut choisir par manque de temps. Notre aménagement de l'emploi du temps permet de concilier les deux.

LE LYCÉE DU MATIN : LA RÉFORME DU BAC 2021

POURQUOI UN NOUVEAU LYCÉE ?

■ Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation

- Un temps dédié à l'orientation en 2^{nde}, en 1^{ère} et en Terminale
- Deux professeurs principaux en Terminale
- La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels

■ Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

- Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
- Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA CLASSE DE SECONDE

La classe de Seconde est toujours commune à tous les élèves.

Les lycéens suivront les enseignements communs suivants :

- Français
- Histoire-géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils pourront aussi choisir 1 ou 2 enseignements optionnels proposés au Lycée du Mirail :

Langue vivante C (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais), Arts plastiques, Section européenne (espagnol). Ils bénéficieront également d'un suivi qui doit les aider à cibler leurs besoins et élaborer un projet d'orientation. Ce suivi repose sur :

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître ses acquis et ses besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Notre spécificité : au Lycée du Mirail, nous proposons une **option création et culture-design (6 h)** dès l'année de Seconde pour les élèves désireux de s'orienter ensuite vers la filière technologique STD2A.

Au cours de l'année de Seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **vœux sur les enseignements de spécialité** grâce à la « fiche dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.

LES CLASSES DE PREMIÈRE ET TERMINALE (VOIE GÉNÉRALE)

Les élèves de **Première** choisissent d'approfondir progressivement **trois enseignements de spécialité** (4 h hebdomadaires par spécialité).

En **Terminale**, les élèves choisissent, parmi ces trois enseignements de spécialité, les **deux enseignements de spécialité** (6 h hebdomadaires) qu'ils présenteront aux épreuves terminales du baccalauréat.

Les enseignements communs	Les enseignements de spécialité proposés au Lycée du Mirail	Les enseignements optionnels proposés au Lycée du Mirail
Français Philosophie Histoire-géographie Enseignement moral et civique Langue vivante A et langue vivante B Éducation physique et sportive Humanités scientifiques et numériques	Arts Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques Humanités, littérature et philosophie Langues, littératures et cultures étrangères (anglais ou allemand ou espagnol ou italien ou portugais) Mathématiques Numérique et sciences informatiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la Terre Sciences économiques et sociales Sciences de l'ingénieur (en partenariat avec le Lycée Sainte Famille - Saintonge)	Langue vivante C (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais) Arts Section européenne (espagnol) DGEMC (Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain) Mathématiques complémentaires Mathématiques expertes

HORAIRES DE LA VOIE GÉNÉRALE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Enseignements communs

	Première	Terminale
Français / Philosophie	4 h / -	- / 4 h
Histoire Géographie	3 h	3 h
Enseignement Moral et civique	0 h 30	0 h 30
Langue Vivante A et Langue Vivante B	4 h 30	4 h
Éducation Physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
	16 h	15 h30

2 Enseignements de spécialité

	Au Choix 3 spécialités	Au Choix 2 spécialités
	Première	Terminale
Arts	4 h	6 h
Histoire Géographie, Géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et Philosophie	4 h	6 h
Littérature, Langues et cultures étrangères	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Physique Chimie	4 h	6 h
Science de la Vie et la Terre	4 h	6 h
Science de l'ingénieur avec le Lycée Sainte Famille Bordeaux	4 h	6 h*
Sciences Économiques et sociales	4 h	6 h
	12 h	12 h

TOTAL
Horaire élève
par semaine

Première
28h

Terminale
27h30

3 Enseignements optionnels

- > Un enseignement en Première
Deux enseignements possibles
en Terminale
- > Libre Choix
- > Durée 3h

Dès la Première :

Langue Vivante C
Chinois Italien Portugais
Arts : Arts plastiques

En Terminale uniquement :

Mathématiques expertes
Mathématiques complémentaires
Droit et Grands enjeux du monde contemporain

* Avec un complément de 2h en physique

UN LYCÉE INTERNATIONAL

LA SECTION EUROPÉENNE ESPAGNOLE

La section européenne espagnole accueille des élèves de Seconde motivés pour échanger en espagnol. La particularité de cette classe est de suivre un enseignement en espagnol d'une partie du programme d'histoire-géographie (2 heures par semaine avec le professeur de la matière ayant au préalable reçu l'agrément dans la langue). Les cours portent sur le programme officiel et, ou peuvent être centrés sur des problématiques plus spécifiques à l'Espagne ou l'Amérique latine.

Le professeur de la section européenne (histoire-géographie) évalue tout au long de l'année le travail effectué par les élèves de cette section avec la réalisation de dossiers, d'exposés, travaux d'écriture en langue étrangère... Il organise également des sorties qui permettent de découvrir l'Espagne autrement (films, expos et manifestations culturelles diverses).

Cela représente du travail, mais c'est un bagage conséquent que vous offrez à votre enfant lorsque vous l'inscrivez dans cette section.

L'équipe enseignante responsable de la section européenne

Cet enseignement se poursuit en classe de Première et de Terminale, l'objectif scolaire est d'obtenir la « mention européenne » au baccalauréat, témoin de l'approfondissement et d'une maîtrise plus grande de la langue espagnole (niveau B2 du CECRL, cadre commun de référence des langues), d'une meilleure connaissance de la sphère culturelle espagnole et hispano-américaine et symbole de l'ouverture vers l'Espagne.

Pour obtenir cette mention européenne au baccalauréat il faut obtenir au moins 12,20 en espagnol et 10,20 en DNL (discipline non linguistique, ici l'histoire-géographie).



LES ÉLÈVES BÉNÉFICIENT D'UN LARGE CHOIX DE LANGUES VIVANTES TELLES QUE :

Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais et Coréen en atelier.

UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Soudée autour des projets, ouverte aux évolutions technologiques et engagée dans les échanges culturels et linguistiques, soucieuse de chaque élève.

DES ÉCHANGES ET VOYAGES LINGUISTIQUES

Des échanges et voyages linguistiques mis en place afin de s'immerger dans la vie et la culture locale. Ces séjours permettent aux élèves d'acquérir une certaine aisance en compréhension et expression orale.

UNE AIDE PÉDAGOGIQUE

Des heures de permanences de langues, l'après-midi, sont proposées à tous les élèves qui le souhaitent.

L'équipe des enseignants de langue de l'Ensemble Scolaire



ANGLAIS



ESPAGNOL



ALLEMAND



ITALIEN



PORTUGAIS



CHINOIS



CORÉEN (atelier)

SECONDE AMÉNAGÉE : UN NOUVEAU DÉPART

POURQUOI ?

Depuis plusieurs années, nous réfléchissons aux difficultés que pose l'adaptation au rythme du Lycée. Pour les jeunes, ces difficultés sont souvent liées à un manque de confiance en eux-mêmes ou en l'École, à des méthodes mal adaptées ou mal maîtrisées, à une absence de motivation...

LES MOYENS : UNE ÉQUIPE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

Un encadrement renforcé : tutorat, concertation régulière de l'équipe enseignante.

- Une mise en place d'études pédagogiques.
- Des ateliers théâtre toute l'année.
- Classe environnement patrimoine.
- Projet d'année réalisé par chaque élève.
- Recherches pédagogiques.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous devez prendre rendez-vous avec la responsable de la Seconde aménagée (M^{me} Klein) qui vous remettra un dossier de candidature à constituer. Ce dossier nécessite l'accord et l'avis du Collège d'origine. Une commission constituée des enseignants de Seconde aménagée sélectionnera fin mai les élèves retenus.

POUR QUI ?

C'est une des classes de Seconde (parmi les 8 Secondes du Lycée) qui s'adresse, en environnement Lycée, à un élève de troisième :

- Pour qui le redoublement ne serait pas profitable
- Pour celui qui n'a pas atteint le niveau de passage vers une Seconde générale et technologique, mais qui en est proche.
- Pour celui dont le projet personnel est imprécis ou, au contraire, dont le projet nécessite des études longues.
- Souvent c'est également un élève en difficulté pour de multiples raisons (méthodes mal maîtrisées, manque de confiance en soi...).

LES OBJECTIFS : « VIVRE LE LYCÉE AUTREMENT »

- Permettre à l'élève de retrouver confiance en lui et en l'institution scolaire.
- Permettre et favoriser l'épanouissement personnel.
- Acquérir des méthodes.
- Consolider des acquis pour suivre un second cycle général ou technologique dans de bonnes conditions.
- Se sentir bien dans un environnement scolaire et acquérir autonomie et responsabilité.



« DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE » EN DORDOGNE, SEPTEMBRE 2019

Dans un cadre magnifique chargé d'histoire, les élèves de Seconde aménagée, accompagnés de leurs professeurs, ont découvert le quotidien des Hommes au fil du temps. Nous sommes tout d'abord remontés à nos origines en visitant des sites préhistoriques : la grotte aux Cent Mammouths et le site de fouilles de Castel-Merle. Nous y avons été initiés à la taille du silex, à l'allumage du feu et au lancer du propulseur. Le cheminement à travers l'abbaye et le village de Cadouin a permis d'évoquer sa fondation, les étapes de construction ainsi que l'activité des moines. La visite de La Bastide de Monpezat a permis de mieux comprendre l'organisation d'une « ville nouvelle » du moyen-âge et celle du château de Lanquais, l'architecture et la manière de vivre à la renaissance. Nous avons également descendu la Dordogne en canoë : rires et mise à l'eau garantis !

Ce séjour offre également aux élèves l'opportunité de tisser rapidement des liens et de débiter en douceur leur vie de lycéen.

LES ARTS APPLIQUÉS

OPTION DESIGN EN SECONDE

BAC STD2A : SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS

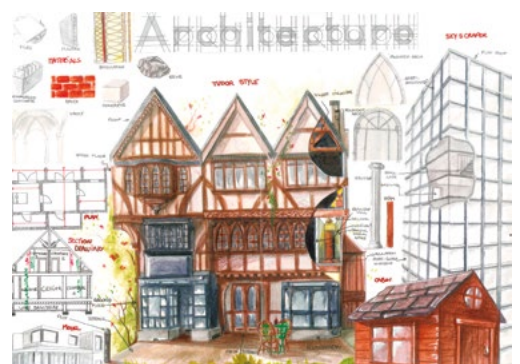
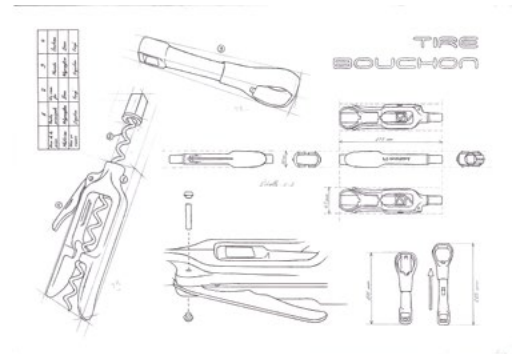
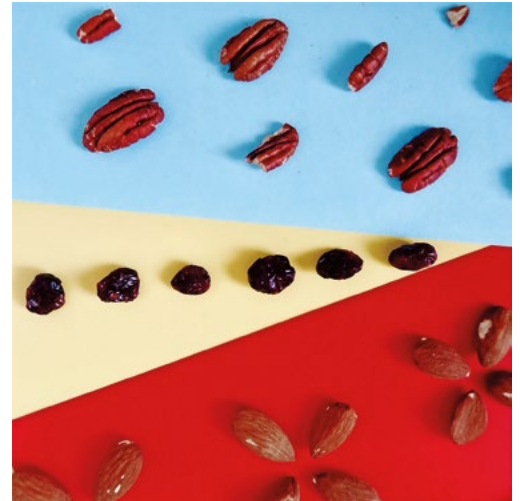
C'EST QUOI ?

Cette option design permet, dès la Seconde, de découvrir des outils du design et les démarches utilisées dans l'industrie. Les élèves réaliseront du design de produit, du design de mode, apprendront à dessiner un logo et aménager un espace, etc. Elle fait aussi découvrir les différents domaines du design à travers leurs aspects historiques, techniques, esthétiques et socio-économiques.

Le Bac STD2A permet d'être confronté progressivement à l'enseignement artistique. En Seconde, celui-ci débute avec l'option « création et culture design ». Il devient plus approfondi en Première et Terminale avec la mise en place des bases fondamentales communes aux métiers de la création.

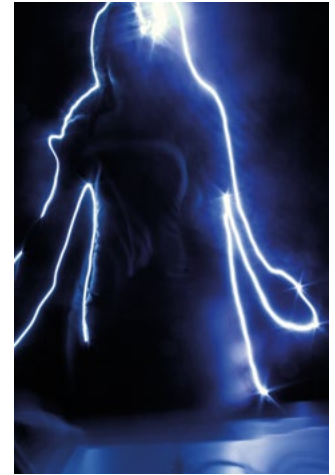
QUE FAIRE APRÈS ?

Le baccalauréat STD2A est un tremplin pour les formations artistiques. Il offre la possibilité de poursuivre vers des études supérieures au sein de grandes écoles. Les élèves issus d'un BAC STD2A peuvent intégrer tous les BTS en Design ou DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design). Nos élèves ont pu intégrer par la suite des écoles d'architecture, des écoles des Beaux-Arts, des facultés d'arts plastiques ou d'arts appliqués, l'École du Louvre, l'École Boule, les Arts décoratifs, l'École Nationale Supérieure des Arts appliqués et des Métiers d'Art Olivier de Serres...



L'enseignement de spécialité Arts plastiques

associe l'exercice d'une pratique artistique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création, il met en relation les formes contemporaines et celles léguées par l'histoire de l'art. À travers le dessin, la peinture, la sculpture, la photographie, la vidéo, la création numérique et d'autres moyens, il permet à l'élève de découvrir et d'expé-



rienter la diversité des techniques, de mieux comprendre les œuvres et les démarches d'artistes. Les capacités d'analyse et d'expression de l'élève sont aussi régulièrement sollicitées et les projets de création souvent exposés. Cet enseignement de spécialité inscrit l'élève dans une dynamique d'exploration et d'invention qui encourage autant les projets individuels que collectifs, et favorise les questions sur l'art et les rencontres avec l'art.



LE C.D.I. : UN ESPACE DE CULTURE DE L'INFORMATION

LE CDI : UN ESPACE OÙ S'ACQUIERT ET S'AFFIRME LA CULTURE DE L'INFORMATION

Un espace où les professeurs-documentalistes apprennent aux élèves à développer leur esprit critique face aux sources de connaissance et d'information, à les faire douter des informations plutôt qu'à y croire aveuglément, à leur transmettre une attitude active en allant chercher l'information, à évaluer les informations (en cherchant la source, confrontant les faits et les interprétations...), à développer chez eux une autonomie responsable, bref à les former pour devenir les citoyens de demain.

Un espace où les professeurs-documentalistes font découvrir et apprennent à maîtriser de nouveaux outils numériques (padlet, carte mentale, frise chronologique numérique, diaporama...).

Un espace où l'on vient lire des romans, des BD, des documentaires. Un lieu où l'on échange.

Un espace où l'on vient effectuer des recherches, individuellement ou collectivement (en groupe, avec un professeur ou pas).

Un espace où les projets ne manquent pas : semaine de la presse, accompagnement personnalisé, travail sur l'orientation, projet sur les journées européennes du Patrimoine, TPE, mini-TPE en Seconde...



LE PORTAIL ESIDOC, UN OUTIL AU SERVICE DE TOUS LES UTILISATEURS

Ce portail de recherche documentaire et d'information, accessible par internet, et spécifique au Lycée du Mirail, est enrichi régulièrement par les professeurs-documentalistes.

Le moteur de recherche d'E-sidoc propose un accès à des ressources documentaires diversifiées (physiques et numériques) sélectionnées et validées par les professeurs documentalistes.

Plus de 23 000 articles de magazines, 30 revues papier consultables sur place, 2 500 livres, plus de 200 BD, 1 000 romans et plus de 15 000 sites internet référencés. Parallèlement, sont mises à la disposition de toute la communauté éducative des informations sur les actualités, les nouveautés et les sélections documentaires. Des rubriques sont proposées comme l'Orientation, les TPE... Le CDI dispose de 21 ordinateurs dotés de logiciels de bureautique et de traitement d'images. 2 vidéoprojecteurs permettent aux élèves de présenter leur production.



LE LYCÉE DU MATIN : DES ATELIERS L'APRÈS-MIDI

42

Capoeira



Couture



Boxe



Cross



Design



Futsal





Krav Maga



Parkour



Atelier vélo mécanique



Fait religieux



Handball



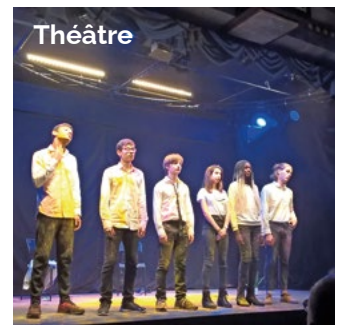
ADD



Bal de promo



Atelier solidarité



Théâtre

LE LYCÉE DU MATIN : ACTIVITÉS ET SORTIES

WEEK-END SKI

Chaque année, les professeurs d'EPS du Lycée organisent un week-end ski afin de faire profiter à 48 lycéens du Mirail des joies de la montagne et de la glisse ! Cette année encore, 48 élèves (de la 2^{nde} à la Terminale), accompagnés par des professeurs du Lycée, sont partis du 14 au 16 février 2020 sur la station de Piau Engaly dans les Pyrénées.

Les participants ont pu profiter de 2 jours de ski pour s'initier à la pratique (pour les débutants), ou se perfectionner (pour les élèves plus confirmés), tout en appréhendant avec davantage de sérénité et de respect la montagne et son milieu naturel.

Des conditions idéales pour cette journée du samedi



Des professeurs et encadrants au top !



Un dimanche moins radieux...
Mais le ski c'est aussi de la neige !



Journée du patrimoine



Journée portes ouvertes





LE LYCÉE DU MATIN : VOYAGES

46

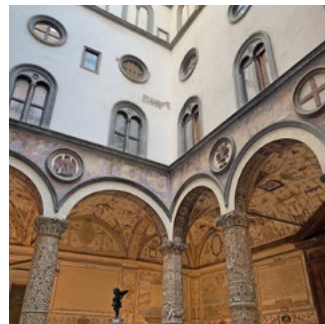
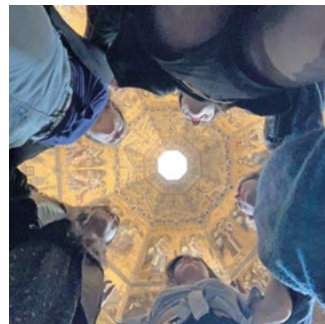
AUSTRALIE

Le premier jour des activités nous sommes allés à Healesville Sanctuary pour voir les animaux typiques de l'Australie, c'était génial car nous avons pu voir des animaux qu'on n'avait jamais vus comme le koala, le kangourou ainsi que plusieurs d'espèces d'oiseaux différentes. Il faisait vraiment très chaud par rapport à la France. Le vendredi ainsi que dans la semaine on a pu découvrir le lycée de nos correspondants, les spécialités qu'ils avaient choisies, le samedi nous avons découvert la ville de Melbourne ainsi que la maison de Captain Cook et la National Gallery of Victoria. Le soir on a pu voir les lumières de la ville, c'était magnifique, le dimanche je suis allée dans un safari zoo avec la famille de mon correspondant, j'ai pu voir les animaux en liberté. Le lundi nous avons pris le Puffing Billy qui nous a montré la flore australienne, c'était vraiment très beau, plus tard dans la semaine nous avons visité une ancienne ville un peu western, c'est super intéressant nous avons vu comment ils fabriquaient de l'or, les professeurs nous ont donné des temps libres où nous avons pu visiter la ville, le vendredi nous sommes allés dans un très grand marché où j'ai pu acheter plein de souvenirs, et nous avons également visité le gratte-ciel le plus haut de Melbourne, le lendemain nous sommes allés à Perth c'était vraiment génial car nous avons visité une ancienne prison, ça m'a vraiment fait peur et nous avons également pu voler grâce à d'énormes ventilateurs, j'ai vraiment adoré, ce voyage m'a permis de découvrir l'Australie, c'était un superbe voyage, j'ai découvert une nouvelle culture et j'ai pu approfondir mon anglais, sûrement le meilleur voyage de ma vie.

Chloé, 1^{ère} STD2A



FLORENCE



BOLIVIE

Nous sommes partis deux semaines en Bolivie pour un voyage d'échange avec le lycée franco-bolivien. Nous avons découvert la culture bolivienne à travers l'échange dans les familles et les sorties culturelles. L'aventure au Lac Titicaca nous a tous permis de nous retrouver ensemble et de nous rapprocher. L'histoire et les mythes boliviens nous ont émus autour d'un feu de camp. Nous avons vécu une superbe expérience en compagnie de MM. Etchoimborde et Perez. Les Boliviens sont des personnes très attachantes et accueillantes, bien sûr les larmes ont coulé à la fin. Nous sommes rentrés à Bordeaux avec la tête remplie de merveilleux souvenirs qui resteront gravés à jamais.



FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Établissement sous vidéosurveillance

La vie scolaire est une vie de communauté. Dans ce contexte, il est demandé à chacun d'être responsable de lui-même et d'accepter les consignes dans le respect de soi et de l'autre.

Le Lycée est ouvert sans interruption de 7 h 30 à 18 h 00 et le samedi jusqu'à 12 h 30. Au-delà de son emploi du temps, l'élève peut faire son travail scolaire dans une salle d'étude surveillée ou éventuellement au C.D.I. jusqu'à 17 h 00.

I. VIE DANS L'ÉTABLISSEMENT

1. Pendant les heures libres placées entre deux cours, les sorties à l'extérieur de l'établissement sont interdites. Durant ces heures, les élèves doivent se rendre en salle d'étude. Après l'appel et en accord avec le personnel d'éducation, ils peuvent se rendre au C.D.I. Ils ne quittent ces lieux qu'à l'heure suivante.

2. En cas d'absence d'un professeur, en début ou fin de matinée, les élèves doivent s'informer auprès du service éducatif de la conduite à tenir et ne prendre aucune initiative sans cette consultation préalable. Ils peuvent être autorisés à sortir de l'établissement sauf avis contraire des parents, notifié par courrier au responsable de niveau en début d'année.

3. La matinée commence à 7 h 55 par une première sonnerie. Les élèves doivent se rendre en classe afin d'être prêts à travailler pour 8 h 00. La pause du matin est de 20 minutes (9 h 50/10 h 10). La fin de la pause est signalée par deux sonneries rapprochées de 2 minutes. Dès la première sonnerie, chacun se dirige vers sa salle de cours. Il n'y a pas de pause aux interours, notamment à 11 h 05.

4. À la pause déjeuner, les élèves sont libres de sortir de l'établissement, qu'ils prennent ou non leur repas au lycée. Les parents s'y opposant doivent le signaler par écrit au responsable de niveau en début d'année. Tout changement est également à signaler par écrit.

5. Toutes les activités (ballon, musique...) sont interdites durant les heures de cours (8 h 00-14 h 30).

6. Toute personne ne faisant pas partie de l'établissement ne peut entrer qu'avec l'autorisation du personnel d'accueil.

7. Des casiers nominatifs sont à la disposition des élèves dès la rentrée afin de stocker leurs livres, blouses... La location se fait de façon obligatoire auprès du service comptabilité.

II. COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

1. Les bulletins trimestriels sont communiqués aux parents par courrier, sauf au dernier trimestre, où ils sont remis à l'élève par les professeurs principaux. Les notes sont consultables sur le site www.ecoledirecte.com (un code personnel vous a été remis par l'établissement). Les parents doivent se tenir informés des absences, retards et des sanctions de leur enfant en consultant régulièrement ce site ou le carnet de liaison.

2. Les réunions de parents se déroulent en décembre. Les rendez-vous sont pris directement sur www.ecoledirecte.com dans la quinzaine qui précède. Durant l'année, vous pourrez prendre rendez-vous avec des professeurs via la messagerie de www.ecoledirecte.com.

3. Le calendrier des vacances scolaires est précisé en page 14 du carnet de liaison. Il est obligatoire de respecter ces dates. Toute dérogation doit faire l'objet d'un courrier à la direction au moins trois semaines avant l'absence.

III. LE CAP : CONTRAT D'ACTIVITÉS PERSONNALISÉ

1. Ateliers :

Les élèves se rendent aux ateliers par leurs propres moyens.

Les ateliers sont organisés autour d'un projet d'année. Après la période d'essai l'élève s'engage moralement à suivre le (les) atelier(s) toute l'année et à participer au projet d'année.

2. Accompagnement personnalisé (permanences de professeurs) : Chaque semaine des professeurs de l'établissement assurent des accompagnements personnalisés. L'élève peut s'y rendre librement en fonction de ses besoins et pour le temps qu'il juge nécessaire (jusqu'à 2 h). Chaque professeur tient un cahier de présence sur lequel l'élève

doit s'inscrire.

IV. RETARDS ET ABSENCES

1. Tout retardataire doit se signaler à l'accueil pour savoir s'il est autorisé à intégrer le cours. Dans le cas contraire, il est envoyé en étude.

2. Toute absence doit être signalée au service éducatif par le responsable de l'élève (messagerie EcoleDirecte, carnet de liaison ou téléphone). À son retour, l'élève doit impérativement faire signer son absence par le service éducatif pour pouvoir réintégrer les cours.

V. ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

1. Présence :

Les cours d'E.P.S. sont obligatoires, les élèves sont évalués en contrôle continu.

Les élèves se rendent par leurs propres moyens sur les lieux du cours d'E.P.S.

La tenue vestimentaire doit être correcte et adaptée au cours d'E.P.S.

2. Dispenses :

L'élève invoquant une inaptitude physique doit la justifier par un certificat médical à remettre impérativement au service éducatif.

Pour le baccalauréat, la notation en E.P.S. s'effectue aussi en contrôle continu. Dans le cas d'une dispense supérieure ou égale à 3 mois consécutifs, l'élève doit retirer un imprimé officiel au secrétariat des élèves. Il est à remplir par le médecin traitant et à ramener au secrétariat des élèves.

VI. DÉLÉGUÉS DES ÉLÈVES

1. Les élections : les élèves déposent leur candidature auprès du professeur principal. Ils sont élus au suffrage universel. Les élections des délégués de Première et Terminale doivent avoir lieu dans les quinze premiers jours de septembre, celles de Seconde, la deuxième quinzaine de septembre.

2. Fonctions : les délégués font le lien entre leur classe, le professeur principal, les professeurs et le service éducatif du Lycée du Matin. Ils doivent représenter la classe dans diverses réunions fixées au sein de l'établissement.

3. Conseils de classe : après avoir préparé le conseil avec le professeur principal et la classe, ils sont tenus d'assister aux trois conseils dans leur intégralité, sauf décision contraire du chef d'établissement. Leur rôle est de traduire les difficultés de leurs camarades et d'aider les professeurs à mettre en œuvre les moyens pour y remédier. Ils sont tenus de garder secret le contenu des débats sauf avis contraire du professeur principal. Pour tout manquement à ses devoirs, le délégué pourra être déchu de sa fonction.

4. Conseil d'établissement : les représentants des élèves au conseil d'établissement sont élus parmi les délégués par tous les élèves du lycée. Les élections ont lieu le quatrième jeudi du mois de novembre. Ce conseil se réunit au moins trois fois dans l'année et traite de questions fondamentales concernant le lycée.

VII. LE C.D.I. ET LA SALLE INFORMATIQUE

1. Le C.D.I. et la salle informatique sont ouverts aux élèves du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

2. Chacun doit avoir une attitude adaptée au lieu et respecter une ambiance studieuse et calme.

3. Prêt :

- Tous les emprunts ainsi que les retours devront être obligatoirement enregistrés auprès de la documentaliste

- La durée du prêt varie en fonction du type de document (livres, revues...)

4. Les élèves ont accès à Internet et à la messagerie dans le cadre de recherches à visée exclusivement pédagogique.

5. Les élèves bénéficient à partir de leur session, d'un quota d'impressions, dont ils sont responsables.

CHARTRE INFORMATIQUE ET INTERNET

Cette charte s'applique à tous les utilisateurs, membres du personnel ou élèves voulant utiliser les postes informatiques du Lycée du Mirail. Elle précise les droits et obligations que le lycée et les utilisateurs s'engagent à respecter.

1. Respect de la législation :

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- le non-respect du droit à la personne : atteinte à la vie privée d'autrui, la diffamation et l'injure.
- le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques : consultation de sites pornographiques, de sites présentant toute forme d'apologie (crime, racisme...)
- le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique : reproduction, représentation ou diffusion d'une œuvre de l'esprit en violation des droits d'auteur.

2. Condition d'accès :

L'utilisation du réseau informatique est exclusivement réservée aux activités pédagogiques et à la recherche d'information.

- pour se connecter au réseau, chaque utilisateur reçoit en début d'année un code personnel et confidentiel lui permettant d'ouvrir une session de travail sur le réseau permettant d'accéder à son bureau virtuel.

- l'utilisateur est entièrement responsable de ses codes d'accès. À la fin de chaque séquence de travail, l'utilisateur veillera à bien fermer sa session.

- le lycée met à la disposition de chaque utilisateur sur son bureau virtuel différents logiciels de bureautique, de PAO (publication assistée par ordinateur), des cédéroms, l'accès à internet... et divers documents permettant la réalisation d'activités pédagogiques.

3. Accès au réseau internet :

L'accès au réseau internet est réservé à la recherche d'information dans le cadre d'une activité pédagogique. L'accès à des services de types messagerie ou forum de discussion est strictement réservé aux besoins scolaires. L'historique des recherches effectuées est enregistré et consultable à tout moment par les responsables du réseau.

Un logiciel d'observation permet de suivre les recherches de chaque utilisateur et de bloquer celles-ci si cela est nécessaire.

Le téléchargement de musique ou logiciels est interdit.

4. Respect du matériel et des procédures d'utilisation : L'utilisateur est responsable du matériel confié et doit respecter les règles d'usage suivantes :

- ne pas modifier la configuration du système.
- ne pas ouvrir ou modifier les fichiers d'autrui.
- ne pas utiliser de clés USB ou de cédéroms... personnels à des fins non pédagogiques.
- ne pas éteindre l'ordinateur après utilisation sans autorisation.
- signaler tout problème technique aux personnes responsables.

5. Sanctions en cas de non-respect de la Charte :

Des sanctions spécifiques pourront se rajouter à celles prévues par le règlement, telles que l'interdiction temporaire ou définitive d'utiliser le matériel informatique du lycée.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Repérez le plan d'évacuation affiché dans toutes les salles de classe, lisez régulièrement les consignes de sécurité et mémorisez le point d'évacuation de la salle dans laquelle vous vous trouvez.

1. Au quotidien :

- dans les salles de classe laissez toujours le passage disponible vers la deuxième porte, y compris en laissant un couloir de circulation entre les tables.

- dans les escaliers, circulez toujours sur le côté droit pour tous les déplacements.

- aux heures de rentrée, aux pauses et en cas d'évacuation, ne provoquez pas de bousculades.

2. En cas d'alerte et d'évacuation des locaux :

- obéissez aux ordres de l'adulte qui est avec vous.

- évacuez calmement et en silence pour que tous puissent entendre les ordres donnés.

- rendez-vous directement vers le point indiqué sur le plan dans votre salle. Ne faites jamais marche arrière.

- arrivés dans la cour, rassemblez-vous au point de ralliement en file indienne pour faciliter l'appel, et permettre ainsi de vérifier que personne n'est resté dans les locaux.

- vous ne vous dispersez qu'après l'ordre donné par le chef d'établissement ou par son représentant.

- au cas où le point de rassemblement de la salle où vous vous trouvez n'est pas spécifié, évacuez le bâtiment et rassemblez-vous au centre de la cour.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'inscription dans l'établissement implique l'acceptation du présent règlement par l'élève et ses responsables.

ARTICLE PREMIER :

Comportement

1. La tenue vestimentaire doit être correcte et appropriée. Le port du survêtement n'est autorisé que le jour où l'élève a cours d'EPS. Dans le cas contraire, les élèves peuvent être renvoyés chez eux pour se changer. Notés absents, à leur retour, ils se présentent auprès du service éducatif pour signifier leur rentrée.
2. Aucun écart de comportement n'est toléré. Dans ce cas, des mesures sont prises à l'égard de tout contrevenant : exclusion de cours, colle, avertissement, voire conseil de discipline.
3. Tout élève perturbant le fonctionnement d'un cours ou n'étant pas physiquement en état de le suivre en sera exclu.
4. La fraude à une évaluation peut être passible d'un avertissement.
5. L'usage des MP3, casques, des téléphones portables, des consoles, de la cigarette électronique... est interdit dans le lycée. En cas d'infraction, l'élève pourra effectuer un TIG, y compris le samedi après-midi. En aucun cas le lycée ne sera tenu responsable de leur disparition ou détérioration.
6. Il est interdit de manger et de boire dans les salles de cours, d'études et le CDI. En cas d'infraction, l'élève pourra effectuer un TIG.

ARTICLE DEUXIÈME

Retards - Absences

- Un retard est une absence de moins d'une heure.
1. Tout élève en retard pourra être collé au moins une heure.
 2. Le service éducatif du lycée du matin se réserve le droit de sanctionner l'élève (colle ou avertissement).
 3. Toute absence, même signalée par mail, par ecoledirecte ou par téléphone, et quelle que soit sa durée, doit être régularisée auprès du Service Éducatif (billets roses carnet de liaison) pour autoriser la reprise des cours.
 4. Toute absence non justifiée ou non régularisée peut être sanctionnée par une colle, un T.I.G., voire un avertissement.
 5. Tous les cours sont obligatoires une fois les options choisies, et le restent jusqu'à la fin de l'année. Il en va de même pour les ateliers, qui sont régis par le CAP, et les heures de C.N.E.D.
 6. Les élèves inscrits au C.N.E.D. doivent se faire connaître auprès du service éducatif et du professeur principal.
 7. Les devoirs communs, les bacs blancs et les oraux sont des entraînements à l'examen, ils peuvent avoir lieu l'après-midi. Le planning des devoirs est communiqué au début de l'année par le professeur principal. En cas d'absence à une évaluation écrite ou orale, l'élève pourra se voir attribuer un zéro.
 8. Chaque élève est tenu d'avoir toujours avec lui son carnet de liaison, des sanctions peuvent être prises dans le cas contraire.

ARTICLE TROISIÈME

Sanctions et procédures

1. Les exclusions : Tout élève exclu, y compris du cours d'EPS, doit se présenter au service éducatif, accompagné d'un autre élève (délégué de préférence). Pour réintégrer le cours suivant, il doit présenter un billet d'admission au professeur. L'élève pourra rester en colle le jour même jusqu'à 17 h, si le professeur a validé l'exclusion de cours.
2. Les colles ont lieu de 14 h 30 à 16 h 30 (mercredi et samedi après-midi). Les colles données par un enseignant peuvent être assorties d'un travail à rendre.
3. Les T.I.G. (Travaux d'Intérêt Général) : ils se déroulent à partir de 14 h 30, y compris le samedi, sous la responsabilité du service éducatif. Ils peuvent durer de 1 à 2 heures. Ces travaux peuvent être : balayage de la cour, nettoyage du foyer, petits travaux de secrétariat...
4. Les avertissements : un avertissement est une sanction grave, qui doit donc rester rare. Ils sont prononcés soit en conseil de classe, soit en cours de trimestre. Ils sont entérinés par le chef d'établissement après consultation de la directrice du lycée, de la responsable de niveau, du professeur principal et du professeur concerné. Chaque avertissement déclenche un rendez-vous des parents et de l'élève avec le professeur principal. Un second avertissement peut entraîner un conseil de discipline. Dans tous les cas, ces avertissements peuvent être notifiés sur les bulletins trimestriels.
5. Le conseil d'éducation : coprésidé par le professeur principal et la directrice du lycée, il regroupe : la responsable de niveau, tous les professeurs de la classe, les parents correspondants et les délégués, en présence de l'élève concerné. L'élève est convoqué sur décision conjointe du professeur principal et du responsable de niveau, sur demande, de plusieurs professeurs, formulée au moins 8 jours avant la date prévue. Ce conseil a pour but d'aider l'élève et non de le sanctionner.
 - 1 - examen des résultats de chaque élève (« cas par cas »)
 - 2 - bilan - synthèse de la classe
 - 3 - conseil d'éducation (les élèves concernés seront convoqués 1 h 30 après le début du conseil de classe)
6. Le conseil de discipline : il peut aller jusqu'à prononcer l'exclusion définitive de l'élève. Participant à ce conseil : le chef d'établissement, la directrice du lycée, la responsable de niveau, le professeur principal, les professeurs concernés par les avertissements donnés, un membre permanent nommé par l'APEL et/ou un parent correspondant de la classe, les élèves délégués, l'élève lui-même et éventuellement la psychologue de l'établissement.
7. La mise à pied : lorsque l'élève est convoqué à un conseil de discipline pour faute grave, il peut être mis à pied jusqu'à la date de celui-ci par la directrice du lycée.

8. L'absence au conseil de discipline : en cas d'absence de l'élève à son conseil de discipline, les responsables des élèves ont 8 jours, pour demander la mise en place d'un nouveau conseil de discipline.

ARTICLE QUATRIÈME

Règlement du CDI

Le CDI est ouvert, en priorité, aux élèves qui souhaitent lire et mener des recherches documentaires. Les lycéens sont accueillis sur leur temps libre mais aussi sur leur temps d'études obligatoires, avec l'accord de la documentaliste et du service éducatif. Les prêts et retours varient en fonction des documents (livres, revues...). Les manuels en usage ne sont prêtés que dans l'enceinte du lycée.

ARTICLE CINQUIÈME

Le Contrat d'Activité Personnalisé (C.A.P.)

1. L'élève pourra être sanctionné, dans les cas suivants :
 - C.A.P. non remis à la date prévue
 - C.A.P. non signé par les parents
 - C.A.P. non rempli ou falsifié
2. Pour les ateliers et les études, la conduite à tenir en cas d'absence est la même que pour une absence en cours. Toute absence non justifiée sera sanctionnée. Le Service Éducatif peut prononcer une exclusion, temporaire ou définitive des ateliers ou des études, pour manquement au règlement.

ARTICLE SIXIÈME

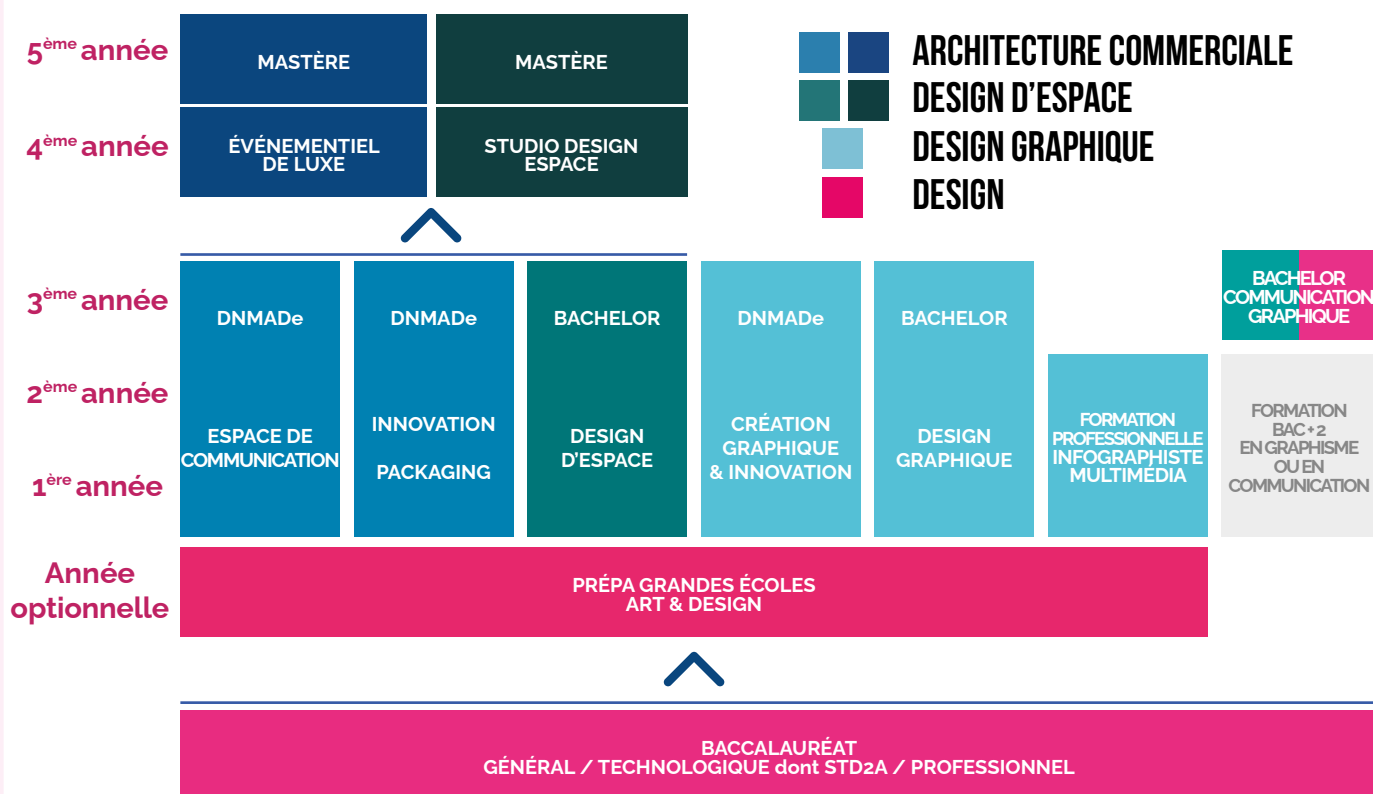
1. La possession et la consommation d'alcool sont interdites dans l'enceinte et aux alentours de l'établissement. Dans ce cas, les élèves peuvent être renvoyés chez eux après information aux responsables de l'élève. Notés absents, à leur retour, ils se présentent auprès du service éducatif pour signifier leur rentrée. Un avertissement peut être donné.
2. La possession, la consommation, l'offre et la vente de produits stupéfiants sont interdites par la législation française et donc dans l'enceinte et aux alentours de l'établissement. Tout contrevenant sera passible d'un conseil de discipline et sera signalé au Procureur de la République. Un conseil de discipline est directement mis en place dans les problèmes liés aux produits stupéfiants et à la violence (verbale, physique ou numérique).

IMMACONCEPT LE MIRAIL : L'ÉCOLE DE DESIGN DE BORDEAUX

Immaconcept, l'École de Design de Bordeaux est une École supérieure privée en Arts Appliqués, bâtie en 2008 dans le quartier emblématique de la Victoire à Bordeaux. Notre École propose toutes les formations en DESIGN nécessaires à la réussite professionnelle : de la Prépa en Art & Arts Appliqués aux différents DN Made, en passant par les Bachelor en design et les Mastères Espace ou Événementiel.

Grâce à son système d'admission basé sur la pluralité et la diversité, l'École s'engage à accueillir ses élèves dans une ambiance chaleureuse et conviviale tout en acceptant les difficultés et les différences de chacun ; c'est ce qui fait la force de notre École. Une force, également consolidée par une réelle méthode d'accompagnement et de suivi entre les élèves et les professeurs, afin que chacun s'épanouisse dans son environnement de travail et puisse aussi bien évoluer individuellement qu'ensemble. De la théorie à la pratique, des conseils à l'entraide, tous les ingrédients sont réunis afin de créer un réel dynamisme autour de tous ces enseignements.

D'une atmosphère de partage naissent également les valeurs d'exigence et de savoir-faire afin de former des étudiants qualifiés et professionnels, aptes à répondre à de réelles problématiques au sein du monde du travail.



L'ÉQUIPE DU CAMPUS IMMACONCEPT LE MIRAIL



Jean-Victor SANTOS, Directeur du Campus

Gaëlle RICAUD, Conseillère Principale d'Éducation

Valentine COUCHARRIÈRE, Attachée Marketing

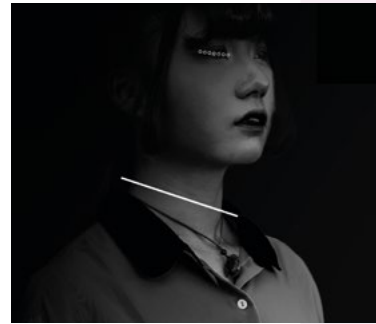
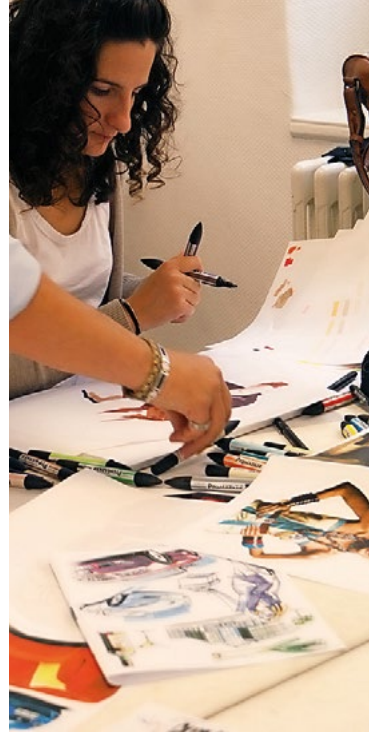
Bénédicte SANTOS, Coordinatrice pédagogique et éducatrice

Julien BOYER, Chargé de communication

PRÉPA GRANDES ÉCOLES ARTS & DESIGN / DESIGN

LA PRÉPA

Année de préparation aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art et de design. Elle propose aux étudiants d'acquérir les bases et les notions communes aux Arts Plastiques et l'ensemble des Arts Appliqués. De maîtriser les outils pratiques et graphiques par de nombreux ateliers spécialisés. De développer sa propre créativité et d'affiner le choix de son parcours grâce à un suivi tutoré.



COMMUNICATION GRAPHIQUE

BASTIDE - FORMATIONS IMMACONCEPT

LE BACHELOR 3^{ÈME} ANNÉE COMMUNICATION GRAPHIQUE

À travers une formation transversale théorique et pratique, alliant la communication et le graphisme, l'étudiant pourra être capable de mener un projet répondant à une demande du marché en stratégie de communication et de création.

En communication il sera question de mener une étude approfondie de marché correspondant à une demande réelle d'un annonceur, connaître la législation et l'évolution du droit de la communication, maîtriser la stratégie de communication et les références culturelles en vue de mettre en valeur le projet. En graphisme il sera question de créer et développer une démarche de projet de communication graphique avec les outils et les références appropriés à la demande, développer la créativité, l'innovation et l'œil critique, maîtriser les logiciels de création comme outils de communication.

NIVEAU BAC

PRÉPA
GRANDES
ÉCOLES
ART & DESIGN

ENSEIGNEMENT
OPTIONNEL
2^{nde} DESIGN
BAC STD2A
ARTS APPLIQUÉS
& DESIGN

Lycée du Mirail Bdx
voir page 39

NIVEAU BAC +3 ANS

BACHELOR
3^{ème} Année
COMMUNICATION
GRAPHIQUE

L'ARCHITECTURE COMMERCIALE

Les formations en architecture commerciale visent la formation de professionnels, spécialistes de la conceptualisation et de la création de produits de communication appliqués aux volumes et par extension de l'aménagement d'espaces communicants. Ces professionnels sont à même d'intervenir sur des espaces et volumes, éphémères ou pérennes, dans le secteur publicitaire (stand, exposition, aménagement de véhicule, organisation de plateaux de spectacles promotionnels...), le secteur commercial (aménagement de lieux de vente, hall de réception, animations de galeries commerciales...) ou le secteur culturel (galeries, expositions, musées, actions culturelles ponctuelles, plateau de télévision),

L'Univers intime de roche bobois

UNIVERS INTIME
L'idée de **mettre en scène** les meubles de la marque dans des bulles nous plonge dans un univers **plutôt intime**, en respectant l'image de la marque Roche Bobois.

La disposition des éléments est mise de manière à créer **une bonne circulation** dans le showroom pour les visiteurs ainsi que les personnes à mobilité réduite.

SOBRIÉTÉ
Un espace **simple et épuré**, cela fait donc ressortir ses valeurs principales.

ARTISANAL ET CONTEMPORAIN
Les bulles en bois révèlent un **côté artisanal et contemporain** typique de l'esprit Roche Bobois. Mettre en avant le **côté luxueux** de la marque était le premier objectif de la réalisation de ce showroom en mettant en scène des **structures architecturales**.

LE BIEN ETRE NATUREL
La nature est un synonyme de **bien-être**, les végétaux positionnés dans des grands vases font ressortir une **ambiance conviviale** ce qui donne un premier aperçu positif pour les visiteurs, l'envie de découvrir davantage tous ces meubles. Cela met en avant l'**éco-responsabilité** de la marque.

LE DYNAMISME
Les lignes des structures donnent un **côté dynamique** à l'espace ainsi que les tasseaux qui jouent un rôle de **mouvement et de profondeur**.

LE SAVOIR FAIRE
Les trois types de bois de couleurs différentes, OKOUME, IF, LIBOCEDRE, connotent le **savoir-faire et la qualité** des produits Roche Bobois.

MISE EN VALEUR PAR LA COULEUR
Les couleurs sobres du showroom **mettent en valeur** les couleurs du mobilier, comme ici le jaune et le bleu dans les collections. Par la suite, le mobilier pourra varier.

rochebobois

Jean Paul GAULTIER **SUMMER SPRING 2017**

Scénographie pour la collection SPRING SUMMER 2017 de Jean-Paul Gaultier sur l'esplanade Charles de Gaulle de Bordeaux.

RENCONTRE ENTRE LA CITADINE ET LA BELLE DES CHAMPS

Rappel de l'univers théâtral à l'occasion de la rencontre entre la belle des champs et la citadine. Le défilé prendra place dans un univers qui se veut rural par ses formes mais radicalement urbain dans ses matériaux.

et en liaison avec la publicité volume (emballage, conditionnement, présentoir, publicité sur les lieux de vente).

L'ARCHITECTURE COMMERCIALE croise des apprentissages alliant l'esprit d'analyse et de synthèse, l'aptitude à la communication, l'imagination, le sens artistique et le dynamisme.

Les enseignements sont abordés dans un esprit de transversalité. Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.

NIVEAU BAC +3 / LICENCE

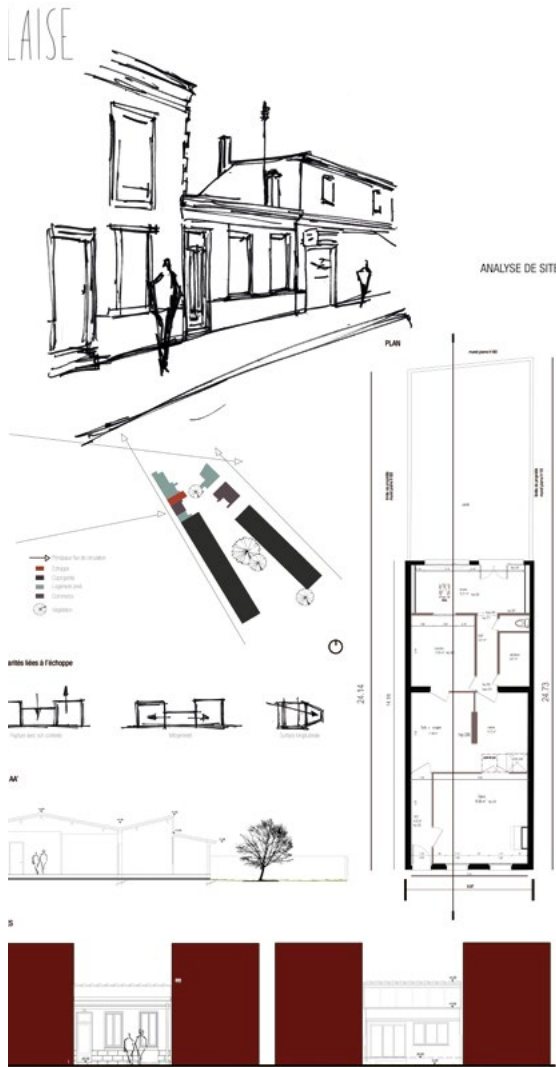
DN MADE ESPACE : ESPACE DE COMMUNICATION, AMÉNAGEMENT ÉPHÉMÈRE ET SCÉNOGRAPHIE

DN MADE ESPACE : ESPACE DE COMMUNICATION, INNOVATION PACKAGING ET ECO DESIGN

NIVEAU BAC +5 ANS

MASTÈRE ÉVÉNEMENTIEL DE LUXE

LE DESIGN D'ESPACE



Les formations en Design d'espace visent l'enseignement pour de futurs professionnels, intervenant dans la conception et de la création d'espaces relevant des différents domaines de pratique, l'espace habité et l'architecture intérieure, l'espace éphémère et événementiel, l'espace environnemental, naturel et construit, dans l'aménagement d'espaces publics ou privés, individuels ou collectifs, pérennes ou éphémères. Ils participent à l'étude, à la mise au point et à la réalisation de projets répondant à une demande initiale qui en précise les besoins et les contraintes.

Les formations en **DESIGN d'ESPACE** croisent des apprentissages alliant l'esprit d'analyse et de synthèse, l'aptitude à la communication, l'imagination, l'ouverture sur la pratique artistique, une maîtrise des moyens graphiques, un esprit curieux et un intérêt pour le travail en équipe.

Les enseignements sont abordés dans un esprit de transversalité. Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.

Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.



NIVEAU BAC +3 ANS

BACHELOR
DESIGN
D'ESPACE

NIVEAU BAC +5 ANS

MASTÈRE
STUDIO CRÉA
ESPACE

LE DESIGN GRAPHIQUE

Les formations en DESIGN GRAPHIQUE préparent les étudiants à intervenir dans le secteur de l'identité visuelle (logotype, ligne graphique, charte graphique, etc.), le secteur éditorial (mise en page de dépliants, collections, publications, etc.) ou le secteur publicitaire (affichages, annonces presse, spot TV, facing produit, etc.).



Les formations croisent des apprentissages conceptuels et sémantiques liés à la communication (qualité des messages, pertinence des moyens), plastiques (composition, typographie, graphisme, couleur) et/ou technologiques (maîtrise des moyens infographiques, connaissance des systèmes d'impression).

Les enseignements sont abordés dans un esprit de transversalité. Les qualités repérées à l'entrée en formation sont des capacités d'analyse et de synthèse, une ouverture sur la pratique artistique, un esprit curieux, une créativité certaine et une aptitude à travailler en équipe.

NIVEAU BAC +2 / RNCP

FORMATION PROFESSIONNELLE INFOGRAPHISTE MULTIMÉDIA

NIVEAU BAC +3 ANS

BACHELOR DESIGN GRAPHIQUE

NIVEAU BAC +3 / LICENCE

DN MADe GRAPHISME : CRÉATION GRAPHIQUE & INNOVATION

DN MADe GRAPHISME : CRÉATION GRAPHIQUE & NUMÉRIQUE
St Vincent de Paul Bdx

NIVEAU BAC +5 ANS

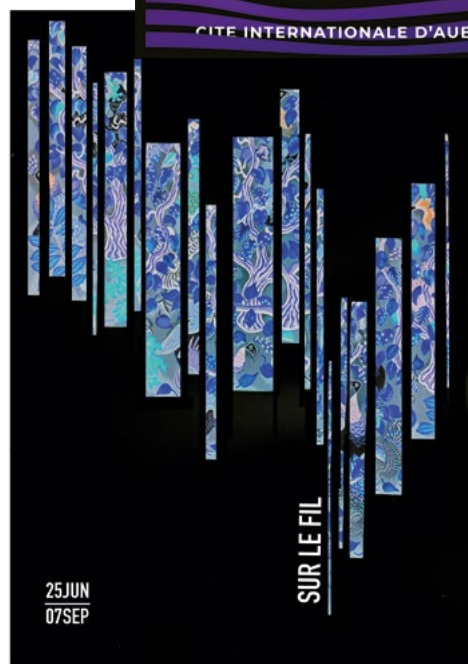
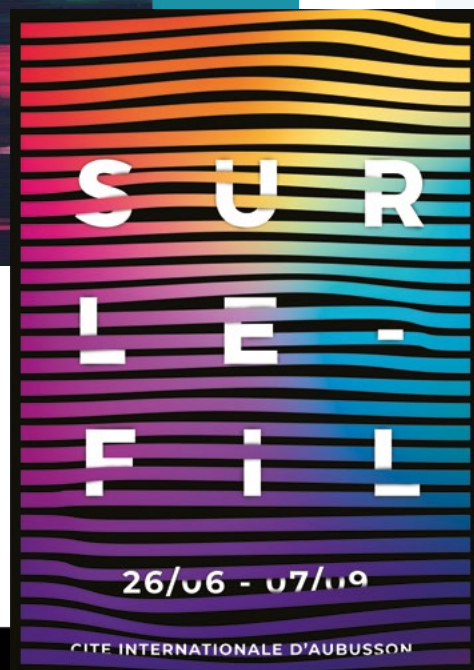
MASTÈRE STUDIO DESIGN PUBLICITÉ

Ouverture rentrée 2020

SUR LE FIL

54

25/06 AU 07/09



IMMA CONCEPT LE MIRAIL : PROJETS, VOYAGES

INAUGURATION

[1 ; 4] Le 24 septembre nous avons inauguré la chapelle et la cour rénovée et fêté nos 10 ans.



1



2



3



4

DIVERS

[5 ; 6 ; 7] Nos étudiants étaient à Moissac, séjour entre architecture et spiritualité.
[8 ; 9] Visite de nos étudiants au centre d'art contemporain « La Cuisine » à Nègrepelisse.
[10 ; 11 ; 12 ; 13] Lancement du premier partiel des DNMADe pour la première année.



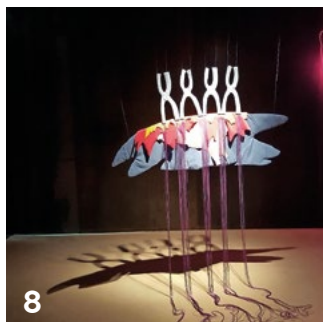
5



6



7



8



9

DIVERS

[10;11;12;13] Lancement du premier partiel des DNMADe pour la première année.



10



11



12



13

REMISE DES DIPLÔMES

[14]



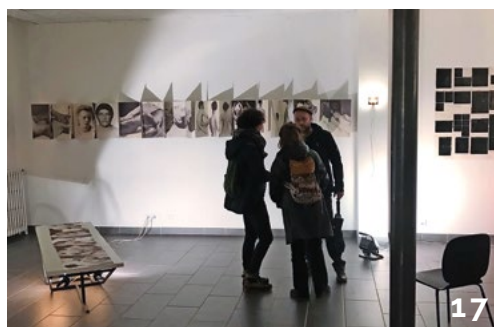
14

VERNISSAGE DÉCEMBRE

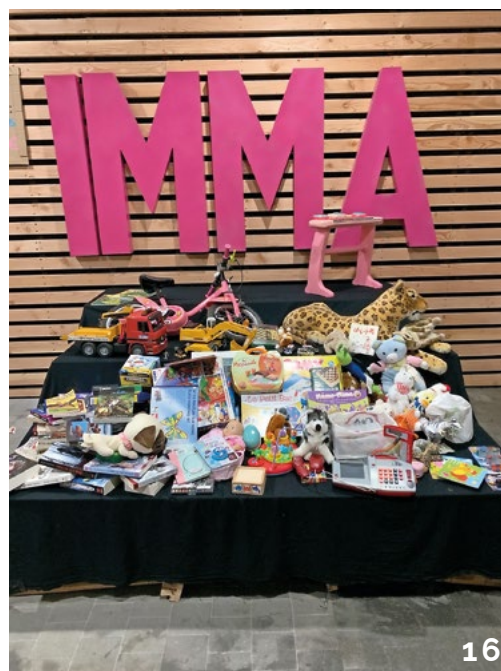
[15 ; 16 ; 17] Nous avons organisé un vernissage avec une collecte solidaire de jouets pour Noël.



15



17



16

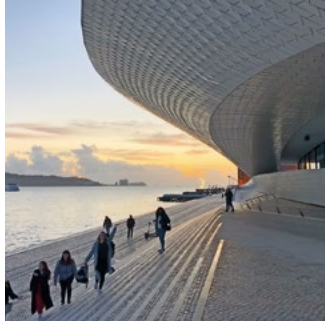
La section DNMADe éco-packaging a transformé le packaging des confitures d'une entreprise artisanale et locale: *Les délices de L'Estuaire*. Cela a été une grande réussite qui a boosté les ventes de la marque.



PROJET BELLES GUEULES
Les DNMAde éco-Packaging ont imaginé des vitrines pour le lunetier *Les Belles Gueules* à Bordeaux.



Voyage d'intégration de nos étudiants à Lisbonne entre art et découverte.



Visite de l'exposition *Arts and crafts* au MADD des Bachelors.

Visite d'exposition au CAPC de Bordeaux.

Différents travaux de nos Mastères Événementiel en art culinaire et floral.





PS/MS

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : CAMBOURNAC Léo, PEREZ-DE-CARVASAL Lilou, PRIOU CASSOU Jules, TORRES Lou, MOREAU Maureen, REDON Lahna, CARABY Romane

2^{ème} rang : LAGARDE Louka, GÉRARD DELCOURT Antoine, BART DE SOUZA Billie, ESTEVES Ruben, LAVERDURE Nino, FAYE Marion, ETCHAR Adélie

3^{ème} rang : BOUCHARMA Kaïna, SIDI MADI Luna, BERGERE Zéphir, RADIGOIS Gabin, LACOMBE Léana, LAURENT Antoine, SUTOUR Jeannie

GS/CE1

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : ASSIMPAH Lucciano, YONGA Lauricia, MEPA Lucas, LHERME Anna, ANGULO VARGAS Isabella, TAUZIN Louis, GUERINEAU Mélina, IGHILAMEUR Médina

2^{ème} rang : FALLELAVAKI Roméo, TALES Amaya, MORENO MASSIP Esteban, BACHA Rayan, OUDOT-MORVAN Léonard, LAURENT Camille, CELES Samuel, JOUBERT Louna, SIGNORET Flora

3^{ème} rang : ANDRAU Dominique, CHOPLIN Valentine, VINCENT Louison, RODRIGUEZ PECHIN Liam, DA SILVA Eloan, BELLET Zoé, BAYLE Tibo, CHAPLAIN Tiya, TALES Tom, BACHA Mayas, FERREIRA Audrey



CP

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : CARREYRE Eva, SEGUIN Shane, DA GAMA Hermine, SERVIN Marius, DAVIN Jules, VINCENTE RAFAEL Lola, LONGET BORDENAVE Elijah

2^{ème} rang : TOUBE NTONGA Henz, MELINE LEPRESTRE Maximilien, CABAN Nour, JOUBERT Louis, CASSAUBA-TIRCAZOT Rafaël, ISMAILI Wiame, BILLARD Deva, DOUCELIN MARQUES Simon, LAPRADE Catalina

3^{ème} rang : M^{me} LAGRANGE Leïla (enseignante), ZHANI Manel, LIVOLSI Jeanne, GORACCI Lucia, HENIN Maialen, CORBET ROY Meyssa, RETZ Naël, PAGNIA MBIANDA Aleïa, M. SIDI Hamada

CE2/CM1

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : DELVA Mei-Li, LALAUURIE Capucine, POQUIN Roland, GORACCI Chiara, RADIGOIS Nila, IBRAHIJMI Nadia, BOURBIGOT Tom, LEGER Viktor-Enzo

2^{ème} rang : CAPRIO-DELPECH Rose, STASSEN Lucas, TAUZIN Lucas, ROMANO Mila, ACHOUCHI Chérázade, LESAGE HAMON Phoebe, ASSOUMOU NSI Timéo, MORENO MASSIP Anaël, BRIOL Lucien

3^{ème} rang : LAFONT Léana, MANSOURI Rayan, LIVOLSI Clément, HODE Weston, CASTELLON Lou, LAZUBE Bénicia, AHOLU Ismaël, DARAI Hakim





CM1

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : DIDENOT Conan, SERVIN BORRUT Antonin, MAYARD Merlin, HODE Winston, HENIN Louis, ANNE MARIE SAINTE Soan, PASQUER Capucine, DA SYLVA Emy

2^{ème} rang : BILLARD Arthur, GULBON Illyes, GRAFFIN Paul, DOUCY Olivier, BALLESTER Valentine, LHARIDON Killian, PASQUER Pénélope, DZHYGURD Eva, ESSAOUIS Chakib, M^{me} OLTRA Laure

3^{ème} rang : M. SIDI Hamada, CAUMES Canelle, BOIS Emie, DJOKALOU Elijah, CASTANER Liam, LABREGÉ Augustin, LECOEVRE Gabrielle, MOREAU Maé, MANDÔ Robinson

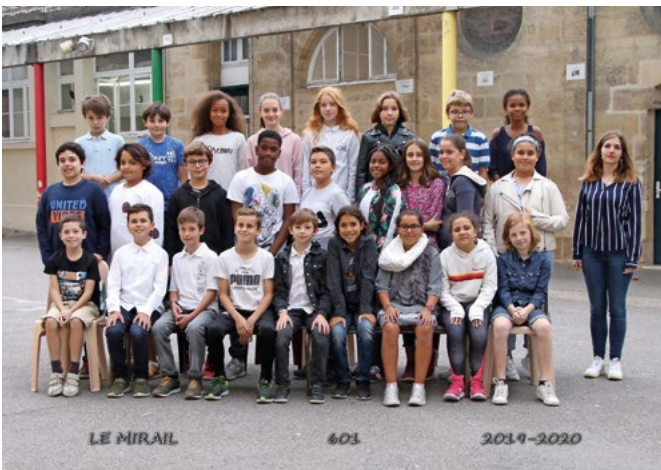
CM2

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : CHOPLIN Louis, BOIME-AUBURTIN Mado, MAAROUF Soha, PEREIRA Camille, FOURRE Tehani, DAVIN Jules, FOURRE Isaac, LHERM France, HUSARD Raphaël

2^{ème} rang : ANICINA DZHYGURDA Mick-Angel, DIAWARA Mohamed, SAULNIER Lucas, BOUKOUCHA Kaïlyia, CHICHEPORTICHE Rose, MEUNIER Hortense, COMBELLES Héloïse, ANCELIN Valentin, MATTIODA Loris, L'HONORE Lucien, M^{me} CHEVALIER Coralie (enseignante)

3^{ème} rang : M. SIDI Hamada, PROMENEUR Sathyam, RUMEBE Polina, ANNE-MARIE-SAINTE Noah, DUCHER Mathis, ZHANI Melya, CHAPLAIN Mona, CARREYRE Ethann, PEREZ-DE-CARVASAL Nolann, LIMATI Louka



6ÈME : 601

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : BOURDON Célestin, CHAPEL MONTAUDON Célestin, DOUKA-TORNIL Ana, CAZE Marylou, NICOLAS Marie, CHEHAIRI Atika, DARNAJOUX Julien, SABATHIE Ilyana

2^{ème} rang : LADRAT Thomas, MESSAOUDI Aaron, ROCHER Matin, TABLON Gaël, MOREAU Maxime, BALAKRISHNAN Jessica, DABAS Chloé, BERTRAND Melia, GARCIA Luna

3^{ème} rang : GUINET Victor, ALLICOT Nathan, LAFET-GAGLIARDI Vitali, GENU Gabriel, PARISOT Ceylan, DARISCUREN Nathan, ESSAOUIS Sakina, RODRIGUES Carla, VINCENT CHARNEAU Léo

6ÈME : 602

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : LUBIN Kerian, CHEBAANI Feryel, NELIAT-NOZEILLES Agathe, BOUDJENAH Layna, BELANGER Esteban, CASTANIAS Nastasias, LABEYRIE Emma, ARNOURD Alexandre, KIPEMOSSO Sephora

2^{ème} rang : IMARE ABRADOR Bryan, JEAN-JACQUES Ewen, BIDEAU Jacques, OUDOT MORVAN Zélie, SAINT-AMOUR Leïla, EPEE NDJOH Maeva, BELOCIAN Célestin, PERY Alexanne

3^{ème} rang : VERGE DE BIASI Valonia, AZOUZI Sarah, DUFLAUT Sohane, MELINE LEPRESTRE Augustin, BERTIN Ilan, LALAURIE Gabriel, BOUDJENAH Illies, BERTRAND DE PUYRAMOND, AUZARD Raphaël, MARTINEAU Elda





6ÈME : 603

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : UDIAS Pol, COELHO Elijah, MESSENCE Quentin, CARPIO DELPECH Gaspard, AFFLELOU Yuniss, LCHARIDON Elona, ESTEVES Céline, PILLET Hugo

2^{ème} rang : JARNAGE Gabriel, KANTE Amaru, LAGARDE Joulia, MBUTU Mlika, THEMIA Cléo, DOUDOU Bassmala, BENETEAU Laura, LE GALLAIS Mateo, VOEUNG Bruce

3^{ème} rang : SARRAZIN Othilie, DI SCALA DELORD Solal, GELU Gabriel, IOAN Martin, MARTINEAU Romy, DUZER Jade, LABARTHE Ysee, JAROUSSEAU Lila, MIMOUN Samuel

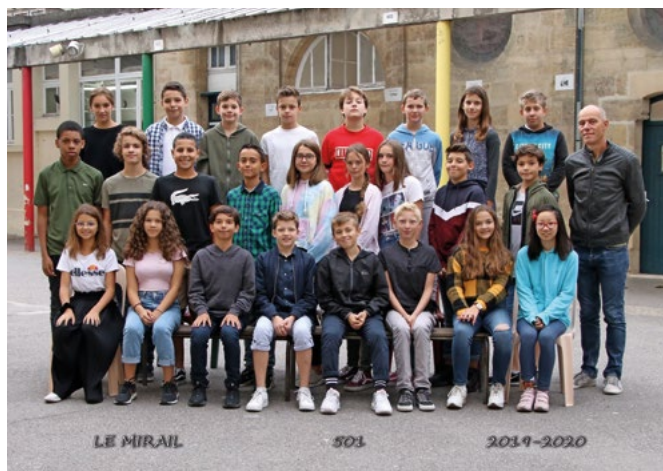
5ÈME : 501

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : AIRAULT Zia, HERCOUET Devan, LAMOUREUX Gabriel, TERRET Gaspard, VALETY Mylan, CHARPENTIER Théo, DARRE Daphné, ASHER Gabriel

2^{ème} rang : SAINT AMOUR Ibrahim, CHEBAANI Aaron, ESSAOUIS Talal, LAROUDIE Telya, FREIDA Capucine, HOUDOUX Julianne, POUPON Anthony, HOSNI Mehdi

3^{ème} rang : JAROUSSEAU Lou, EBRING Flora, VARONE Quentin, AUROUX Mae, GROUSSAUD Louis, STASSEN Mathys, PESSARD Emy, YE Céline



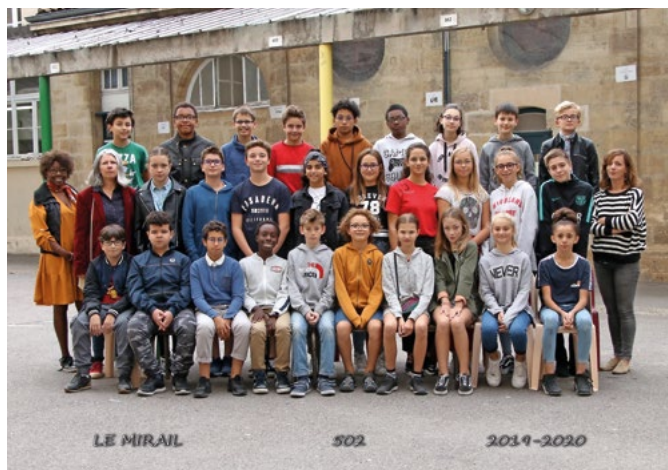
5ÈME : 502

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : HUSSON Adam, LHERM Matisse, BUSCEMI Mathias, MILOX Lucas, GLAZER Darylson, ASSELE AYO Mathis, LAFARGUE Aurore, WAYMEL Yohann, BONNETAZ Vincent

2^{ème} rang : ZAKY Nisrine, HEBBINCKUYS Lucas, TROCHARD Kalys, CHAKKAF Laidia, CAZAUBON Mia, HAULLE Poerava, DUBOIS Alice, CASTE Victoria, SEMENTERY Téo

3^{ème} rang : GRAUX Phileas, SAHNOUN Rayan, OUBASSOU Zakary, NDIAYE Boubacar, PETIT-LAURENT Thibalt, CECILE Morgan, DIDENOT Valentine, BALLESTER Louise, MACHY Hélène, MANSSOURI Lilia



5ÈME : 503

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : HOUSSENALY Rayan, HACHEMANE Kylann, BEUQUE Jade, THONIER Clément, DIDIER Corentin, BOUCHILLOUX Léo, DESTRUHAUT Loucka, KIMMERLIN Léa

2^{ème} rang : DODEMAN Lilian, AMBROSINI Stefano, SCOTTON Tom, HANSLEY Laurelane, TOURNÉ Inès, MATTIODA Orlane, DUCORNEZ Sarah, HOUDUSSE Anthime

3^{ème} rang : BEUQUE Agathe, MORENO Léa, LAGROIS Noah, DIAZ Adrien, NADAL-TARIS Maxence, BOURSIER Emma, LACOSTE Romain, LENOBLE Anouk





4ÈME : 401

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : LEGLISE-HIRONDE Maël, BRIOL Vassili, SEOSSE Maëlle, NATIVEL DENOUE Amandine, LAGARDE Angelina, SALINIE Zélie, PILLOT Luca, BARBIER Baptiste, YAKER Michaël

2^{ème} rang : HOSNI Mouaid, COLOMBIE Titouan, NDINGA-NGASSAKI Yanis, CRENO Lou, FEIGNA Alexandre, COMBELLES Constance, GENTES Anaïs, PASPIRE San, CHABANE Yanis, FELTESSE-TAPINOS Philemon, DUCHEZ Enzo

3^{ème} rang : FAURE Anaïs, HENIN Gustave, FRANCO Matys, BOSSHARD Matis, CORNIL Flavie, KOSSI Wanmon, ABBACH Yassine, BEN SALAH Adam, BELKADI Ismaël, DA GAMA Gaspard

4ÈME : 402

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : SURANTI-LOGIER Lia, COUTURIER Raphaël, RUMEBE Marius, MONTANGON-SOLER Rose, SAADALLAH Iman, LIDDIARD James, DELALOY Nolan, PHALIPPOU Thomas, FERRANTE Noah

2^{ème} rang : TRAORE Lauryn, ZOUAOUI Rayan, DEJANS Evan, MARTIN Jade, COLS-SURJUS Marylou, ROUQUIE Soan, PASQUIER Pierre-Louis, LAMOUREUX Axelle, LEMPERREUR Ernest, MATHIEU Fauche

3^{ème} rang : JACQUIER Thomas, LEGRAND-BODART Lazare, LEIGH Raphaël, YACINE Yan, BIANCO Ambre, DIOP LOU Margot, HERAUD Raphaël, MATHIE Antoine, ETCHEPARRE Louise



4ÈME : 403

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : LAGRANGE Jules, GIRAUD Lily, BRUN Camille, FERRAN-ANTUNES Dylan, GOURINI Yssam, AMRI Rayan, MESPLEDE-HARDOIN Nathanaëlle, BERTRAND DE PUYRAIMOND Maëlle, GAUTIER Rosilla

2^{ème} rang : ASSUMOU NSI Enzo, NOËL Clémentine, DETAIL Rosalie, POIRIER Manoly, ROQUES Jean-Baptiste, OUACHANI Feras, HAMRANI-GERSTLE Noah, DOUDOU Mahamed, MARCHADOUR Noé

3^{ème} rang : GUILLOT-BENBDAD Samuel, MELLA Yanis, CHARRAT Adam, DUCOUX Valentin, LIM-DE-MONTGOLFIER Yoahnn, GIFFAUT Alban, CAZENAVE Valentin, ETCHAR Eliot, MENIL Nathan, ANNE-MARIE-SAINTE Célia



3ÈME : 301

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : FALGARONE Matteo, POSAMENTIROFF Auriane, SORIAUX Ava, STANEVICUIE Maya, ANCAROLA Jade, ESTIEU-CASTILLO Rafaël, MEDINA Mathias, DE OLIVIERA Emmanuel, ONG Anthony

2^{ème} rang : PALOMARES Alexandre, LAROUDIE Mylea, WINDAL-GAYET Tristan, REVERT David, BAGHDAD Shaina, GRAS Mealys, DABAS Louis-Guillaume, JOLY Tom, CAZAUBON Andoni, SAGASTI Inès

3^{ème} rang : PETIT Ludmila, PETIT-LAURENT Albane, ROUSSELET Erwan, DELANGE Vanessa, LE RUN Mathilde, ARAUJO Mathieu, DELOS Inaya, RODRIGUEZ Iban





3^{ÈME} : 302

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : BACQUART Evan, ARNOUD Mathilde, FOURNIER Clara, LOVAT Matteo, THONIER Pauline, CHADUTEAU Hugo, BOURSIER Mathys, DESERT Fleur-Eva

2^{ème} rang : PORTELO Nino, THOREAU Enzo, ESCASSUT Paul, DJIKALOU Souleiman, DESPONS Louanne, YERO Mohamed, LABORDE Timeo

3^{ème} rang : LARROUSSE Lisa, AUROUX Théo, TOURRIER Jules, COSNE Lena, KORSO Inès, FERRANT Eva, LAURIOL Antoine, POSSON-DEVEZE Lena, LENOBLE Mathilde

3^{ÈME} : 303

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : SOBRAL Marcolino, BOYER Fleur, GOUAUX Asia, ACHOUCHI Alima, MARTINEZ Mathieu, CASTAING Léo, BASTARD Margot, DURIEU Tom

2^{ème} rang : DJIKALOU Malick, DECTOT Amaury, LABAUGE-BERNARD Alix, MOUSSOKI Kylian, DELBUR Raphaël, LALANNE Samuel, QUARI-BROCHEN Odilon

3^{ème} rang : CATEDIANO Axel, TAPIS Jade, CAZA Sébastien, WEINGER Lyssalbane, RAMON Mai-Ly, VRAIN Capucine, ARNAUD Max, LEGER Noé



SECONDE : 201

De gauche à droite de haut en bas

1^{er} rang : QUINTANA Oscar, BODAR Elsa, LAGAROSSE Jeanne, ROCHE Martial, MENDY Louis, COLLANTES Clara, CALAMIA Avryl, GLENADEL Arthur

2^{ème} rang : MADEC Henri, BORDELAIT Lizzie, MORINVAL Victor, RUAS Kelvin, MESURE Maxime, THIERRY Florent, QUIE Aurélien, DE LA FONTAINE Paulin

3^{ème} rang : DUMAS--GROSJEAN Lily, AUBOYNEAU Margot, YAICI Lilah, LAMSON-THENAISSIE Gaëlle, AZNAR Anouk, MEUNIER Yaël, TURCHI Fiona, DEMPTOS Éléonore

SECONDE : 202

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BELVISOTTI Maxime, CARASSOU Henri, FONROUGE Auguste, CORTEMBERT Paul, AUBRON Mila, LOPEZ Axel, CHOUHANI Noham, CAUBET Eloi

2^{ème} rang : DE SOUSA GOMES Simao, DOURTHE Paul, LABAT Ilou, RADONIC Mathilde, AMINTHE Marine, DALBERA-KLEIN Waren, DUSSETIER Adrien, PAUTIER Chloé, CHARLES François-Xavier, FOUTRY David

3^{ème} rang : BOUSSAGUET Capucine, LARRIEU Ambre, TETAUD Cassandra, MARULANDA RAMIREZ Marina, LOPEZ Ambre, CARDOSO Emilie, GOUINEAU-DELELIS Alice, BLANCHARD Lana, POSSO Manon, GARRIGUE Solène





LE MIRAIL 203 2019-2020

SECONDE : 203

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : MRABTI Sarah, VIRAUD-LABORDE Raphaël, MARING Jimmy, NAU Victor, DESCUBES Nino, CARRAT Pierre Paul, LE CORRE Samuel, PAGES Antony, PETITCOLAS-VIGNACQ Brian, COUSTEAU Adrien

2^{ème} rang : LAMOTHE Maya, OLLIVIER Zoé, WIETHE Raphaël, KARAM Perle, ZATAR Junior Enzo, FONTQUERNI Paul, DA COSTA Rodrigue, ALKHADIR Nail, PARET Renan, GAY Nolan

3^{ème} rang : SIGRAT Ainhoa, BATIER Agathe, GABAS Hugo, SUOS Célia, ZITOUNI Inès, TECHER Ilona, TAMARELLE Lili, ETOURNEAU Anaïs, HURIER Lena, TSSAHIL Kamilla

SECONDE : 204

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : ALVAREZ-JACOB Anouchka, BOY Morgane, MAYARD Mathieu, COURALET Joseph, HAMAIDI Noah, PALACIOS Paul, GAUTHIER Baptiste, CARNAZZA Marco, SAHKI Tery, GRECHEZ Mathilde

2^{ème} rang : FERNANDES Stella, PITOUN Hugo, VAN HAVER Morgane, MAGNES Océane, PERIAND Rose, DREUX Albane, CARRERE Jennifer, BONCLER Johanna, MOY Alban, BELAGOUNE Margot, MICHEL Stella, CHAMPEAU EL ALAMI Soumeya

3^{ème} rang : CLARAC Logan, THOMAS Evan, DE LAURENS Jeanne, FOURRE Manava, DE SEZE Gaspard, LESAULNIER Judith, PATUREAU Mélyssa, LAGARDE LyLou, SEGUINAUD Lily-Rose



LE MIRAIL 204 2019-2020



LE MIRAIL 205 2019-2020

SECONDE : 205

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : LADAYCIA Amar, DE OLIVEIRA Raphaël, FOUILLADE Raphaël, CHAMINADE-LASSALLE Hugo, PALAT Raphaël, MILOT Sasha, GUITARD Capucine, LEMMER Coline

2^{ème} rang : VERGER Emilie, LAROCHE Lucas, TERRIER Lisa, PINTO Ève, TEBIB Ynès, FERREIRA Kessy, POLIXENE Aude, SAVARIEAU Titouan

3^{ème} rang : BEMROSE Ilyana, LE POTTIER Emma, VESLIN Juliette, CABANIE Emma, HAMADI Delhia, DELESALLE Lucie, WANGERMEZ Elia, LESEUR Tessa

SECONDE : 206

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : CLAVE Maël, KAPTUR Sacha, SAMBA Nathan, ALITHAMER Anwar, DEPANNEMAECCKER Alban, FREIDA Tom, DELACHAUX Milo, MICHALON Zia

2^{ème} rang : BAQUET Victor, DURAND Maéva, COTTO Manon, WILLEM Victor, SU Can, PERON-MAGNAN Roméo, FAYDHERBEDEMAUDAVE Enzo, GOURDAL Guilian, OURDAS Zoé

3^{ème} rang : LEFEBVRE Lola, GOMPEL Lilou, BODERIOU Jeanne, BABINET Flora, CESBRON Angelyna, FLAJOLLET Simon, DARQUEST Margo, PASSICOS Lili, DA GAMA Come, PIRS Pierre



LE MIRAIL 206 2019-2020



SECONDE : 207

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : VIVES Dorian, POURBAIX Bastien, MOULINIER Maël, BRACHET Evan

2^{ème} rang : FRAGABONIFACIO Ana, MACHY Pia, CRESSENT Raphaëlle, PINEAU Madeleine, ROSSIGNON Manon, ROUX Norah, MEUNIER Camille, ARIEL Alais, BERTEAU Charlotte, FRYDMAN Clara, DASSIE Eloïse, EDIAR Julie

3^{ème} rang : LARROUTURE Eva, PELLOUX Margaux, RIPON Solène, MITON Maelenn, MAYARD Maëline, CHEMIN Lou-Ann, BARRAUD Eléa, GOURG Maylis, BOURGUIGNON Lucie, JOUISON Amélie

4^{ème} rang : LADHARI Yasmine, BONNET Marie, PANNEQUIN Jade, RAMBAUD Océane, LEDIS Eva, AUDUBERT Coralie, TOURRES Lou, JAMAÏN-GEORGES Louisa, VARAGNAC Axelle, DEVILDER Ombeline, CHAUSSET Ingrid, CATAFORT Marie-Eugénie

SECONDE : 208

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : ELSÉN-AUTHIER Lucas, CHANSAULME Quentin, RIGOUR Mathis, VANNIER Maxime

2^{ème} rang : DEBUSSCHERE Thibaut, BERNERON Clément, PIOVESAN Sarah, DORIE Manon, THEVENOUX Sabine, BOUDOT Claire, PERROT Gabrielle, VERSET Pauline, MARTIN Milo, VERGNE Eleanor, LECHOPIER Orlande, STAHL Charlotte Marie

3^{ème} rang : DUZER Chloé, PARIS Lisa, PREVOTEAU Anaïs, BASTERRA Malena, DESBOIS Noémie, FRONSACQ Agathe, DELARUE Anaëlle, BOHANNE Eloïse, SAID Kahina, JIMENEZ Shaad

4^{ème} rang : CAMOISSON Louis, MASSON Julie, GLENADEL Kassandra, PALOMO Emma, DANCALE Loane, RICHETIN Mathilde, SEBERT MICHEL Ida, POUILLERIE Anna, GRIHOM Julie, CARESSE Marine, MIRAULT Louise, FAUCHE-BUGAN Charlotte



1^{ÈRE} : 101

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : GIGANDET Louise, JONQUET Tess, QUIE Alexandre, BEYL Ronan, THIEBOT Laly, BLANCHARD Enzo, ANDRIEU Tom, OWONA Madiba, CHARLES Vianney, LAIR William

2^{ème} rang : VANNERON William, IDRISSE EL GHAFIRI Imane, BEAU Inès, BERTEAU Justine, SUDARA Natacha, FOLIO Clément, GIRAL Karl, QUETIER Stefan, CURNILLON Blandine, CHHIDI Fadoua, LOHBRUNNER Romane, OLIVEIRA PIRES Kevin

3^{ème} rang : THOMAS Elia, ETCHEPARRE Marion, GAUTIER Ondine, VILLANUEVA-LEMIGNARD Fiona, FOURCADE Maxime, SEURIN Elisa, POURPAIN Esther, BARLE Célia, MALVESIN-DIACONO Tanguy, KATO Enguerrand, KTARI Ihsane

1^{ÈRE} : 102

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : AUGER-HOUSSOU Aristide, BEASSE Léopold, CASTANIAS Gaëtan, DUCORNEZ Loïc

2^{ème} rang : REYNIER Fanny, DJIKALOU-BOUDE Samuel, PAPRITZ Tehiva, ELOY Luca, DENIS Maxime, MELENDEZ Mathis

3^{ème} rang : BIENSAN Juliette, LAMAISON Oscar, TARDIVEL Cloé, NDIAYE Lola-Aïssatou, SOYCAN Belgin, COURCOUX Mathéo, BENZOUINA Adam, BASSARD Lilou, TOULZA Mona-Lilou, COUDERC Émile

4^{ème} rang : BINET Clara, VIARNAU-PAGES Thais, ABATAY Gamze, LA COURREGÉ Garance, ZERBIB Rachel, GOURDAL Alexane, DIVAY Maëlle, TILLET Inès, FREMY Océane, GRONIER Marie





1ÈRE : 103

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : TRIDAT Raphaël, MARTIN Jean-Victor, OUDGHIRI Ilian, JOHN Antoine

2^{ème} rang : DUBUF Maillys, DESURMONT Emma, SOTIAUX Nicolas, DURRIEU Baptiste, BRAVO Kyria, BEN SALAH Cerine, NOUANEMANIVONG Natan, LAURITZEN Stanislas

3^{ème} rang : PERON-MAGNAN Lohan, LACROI-SIRACUSA Antony, KUX Noémie, LARUE Sasha, MORGADINHO MENDES Samuel, LHERM Évelyne, LUSSEYRAN Carla, CASTETS Willy, BORN Yeun, LABARTHE Gabin, GOYENECHES Jules

4^{ème} rang : DUBUC Lisa, LEBRETON Lelia, ANNESE Luna, GRASSELY Clarine, VERMEIL DE CONCHARD Kiyun, GIREME Anouk, STEPHENS Amanda, DI PIAZZA Laureline, ROUCHAUD-ROCHE Calista, WENGER Lyxandre

1ÈRE : 104

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : QUANTIN Hugo, FRUCHARD Jules, LAPLACE Robin, VIARGUES Paul

2^{ème} rang : DUBUISSON Sarah, BURGOS Louna, MATHON Blanche, EL GHAIBECH Hichem, MICHEL Rémi, CARRIER Gaspard, DELGADO Félix, DA COSTA Gabriel

3^{ème} rang : LEGALL LLAMAS Maxime-Alexandre, GENETAY-BRAZILIER Yulan, DURAND Melissanne, VINCENT Chloé, NOYE Lilou, TERRANCLÉ Marion, THOMAS Manon, BARBE Charlotte, DIAZ Alexis, ACHOUCHI Yammina

4^{ème} rang : PAYEN Zélie, DERIVE Manon, MARTINEZ Indira, GEA Lila, FERAUD Amandine, NARCES Sarah, GONTRAN Lola, CARAGUEL Albane, TSSAHIL Anissa, EL GHAIBECH Ahmed



1ÈRE : 105

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BARREAU Paul, BROUZES Tristan, DALMAT Arthur, VASSEL Gabin

2^{ème} rang : KADIRI Chakir, SOARES Emrys, KERARON Mathéo, KLEINCLAUSS Benoît, BERENGUIER Clara, BOUINOT Gaëtan, GUIROY Nathan, GRANDJEAN Achille

3^{ème} rang : LIEB Hugues, POIROT Mathilde, MARTY Chloé, BENKENDIL TERRASSIER Luca, FREUND Matis, NATALIS Léa, PETIT NAVARRO Nicolas, NGUALA Benis

4^{ème} rang : DURIEUX Cyprille, DELGADO Clara, SOUZA CELES RAMILJOANA Catarina, GIONNET Maïwen, BUREAU Liz, AREVALO Iлона, BARCIET Eden, GRAUX Cymoril, SEYRAC Léa, THILL Loane



1ÈRE : STDAA1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : TCHANG Lee-Lou, POULIN Anaïs, GRIMAUULT Elsa, CARR Mathilde, CHAMALBIDE Julie, BUFFET Camille, LORET Justine, DAGNET Eugénie, FORMENT Maëlle, LEDIEU Louna, LAUTARD Éloïse, DEPAY Clémence

2^{ème} rang : DERLOT Mathis, LAVAUD Louis, DENOIX DE ST MARC Thibault, BOURQUARDEZ Lyne, FOURCAUD Eva, GRANGE Axelle, CAZEAUX Marine, RAYNAL Océane, ITOUA-HOMET Syriel, HEURTEVENT Hugo, M^{me} CARDONNE Sophie

3^{ème} rang : MAXOR louanni, POMMIER Leelou, GUINAUDEAU Lily-Marie, CARON Clara, PLANTADE Carla, ELIAS Émilie, PEDEMAÏ Théo, CHARBONNIER Raphaël, MORNAUD François-Henri





1^{ÈRE} : STDA A2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : ZANOTTI PREGONARA Lia, HARDOUIN Emma, VARONE Emma, RAHMOUN Alizée, CAULE Manon, MARTINEZ Valentine, EVEILLARD Léa, NEGRE Lisa, ANGELINIADIS Chloé, DAUSSEING Tiphaine, BERNARD Emma

2^{ème} rang : HONORE Chloé, BEGOU Lila, COLLIER Ninon, SIMAO Alicia, LOUIS Phahora, SIMON Lilia, DUBERNAT Eléa, LAFORGUE Flora, PENIN Emilie, BONHOMME Manon, COHEN Lou, M^{me} LAPORTE Catherine

3^{ème} rang : LUSSAC Louise, BARONNET Willy, RONDONNEAU Léa, BRON Bastien, CENTURY Arthur, MOURAS Roméo, LE MARCHAND Angelys, LAVAUD Alexandre, PEYRELONGUE Mathis, GARCIA Saya

TERMINALE : ES1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : REDONDO Geoffroy, SEGURA Abel, LACROIX Enzo, ZULI Romain, PASTOR Bastien, GOURMANEL Rémy, CHAMBRIARD Baptiste, FOUQUET Tanguy

2^{ème} rang : BIREAU Fabrice, GANS Théo, NDONG NNANG Désiré, DE LATAULADE Sybille, DEVAINE Mathys, PRESSIGOUT Jules, PINAR Emre, LACROIX Salomé, COINAUD-PAROT Fanny, BABINET Ilona

3^{ème} rang : BEAUJEU Margaux, DESARMEAUX Apolline, MARCHAND Sarah, PAPPALARDO Juliette, MISCHIERI Marie, FRAISSE Tristan, SAMBARREY Anna, DANTAS PEDREIRA Sandrine



TERMINALE : ES2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : REQUENTEL Swan, FAURE Samy, LECLERE Maxime, PALAZY Joshua, MEDARD Thomas, GUILLOT Teva, SORIN Simon, VIGER Aloïs

2^{ème} rang : FLAHAUT Charles, BAMEUL Armand, DAVID-DRAGHI Enzo, NGAKOSSO OSSOLA Antony, QUENECHDU Ange, BAUDIN Antoine, CHRISTOPHE Orfeo, HERY Paul, LEBRETON Angélique

3^{ème} rang : BOUDAULT Chiara, FORTUNE Cassandra, CLEDES Charlotte, DE OLIVEIRA GINJA Maëva, BEDOCH Alyssa, ROUCHAUD Léa, STIVAL Laurine, LEHN Gaëlle

TERMINALE : L1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : STITI Hanna, Cisse Salimatou, BASTIDE Jérémy, ALBOUY Clarisse, BRAHMI Fatma, BENSIALY Sandry, CAMPAGNE Milena, VION Dimitri, TARDIF Tanguy, CARUEL Théo

2^{ème} rang : GIORDANO Mary-Eva, KVACICA Jaël, LEOPOLD Lily, DUBOIS Joséphine, DIAMANKA Mawnde, HOSTIN Laora, MONTERIN Jade, GUENDOUZ Maëva, AYMA-SANCHEZ Marina, BE Alizée, MINELLI Fiona, CONTE Maguelonne

3^{ème} rang : LEDENTU Aude-Lise, BIGOT Charline, CHAIGNE Élise, BONNIEL-VEYRON Céline, DUBURCQ Clémence, ESTORT Elsa, LE BOURVELLEC Julie, GARDILLOU Perrine, DA GAMA Éléonore, COSNE Célia





TERMINALE : L2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BARBIER Sybil, DAVID Gabriel, LE FRIEC Dorian, MCALLAN Malcolm

2^{ème} rang : ROUCHOU Sarah, SORIAUX Emma-Louise, ANOCIBAR LECHENE Sasha, GREMY Tom, BUREAU Maud, EXTIER Eloïse, LEGAL Léo, BERNARD Téa, TINGAUD Lilou, JODET Jules

3^{ème} rang : CLAUDE Noa, BARREYRE Lise, MARANT Léane, COANTIEC Surya, DOMBALLE Solune, MISCHIS Justine, DESCHAMPS Chloé, CHANTRIER Charlene, CLAUSSE Eléa, POCH Hugo, RUIZ-BEAUBREUIL Juliette

4^{ème} rang : JAVERNAUD Lucie, GAUTIER Tess, BASTIAS Salomé, AUTUNES Marie, VEYRAC Erina, CARVALHO Laury, GREARD Clara, SAULNIER Mai-Ly, SERVANT Manon, LADEUIL-AL JOBOORI Leila

TERMINALE : S1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : ABITBOL Théo, PETER Jules, SAADA Brian, PELLETIER Éric, DESIDERI Paul, MORGADO Corentin, DAHAN Nathan, HARNISCH Alexy, CHANTREL Nicolas, HAMMOUDI Imen

2^{ème} rang : DAUSSEING Axel, ARAGUAS Louisane, DELVAL Eloïse, ARNAULT Margot, SOUSA DE BRITO Hugo, EMMANUEL Flora, SIDI MOHAMED Sidi Mohamed, BOWAO Prince-Djessi, SINAMAL Thomas

3^{ème} rang : RIGOU Leila, BORDERES Axelle, GAILLET Ariane, DHAOUADI Iman, RAPENEAU Clara, POINTEAU Aglaé, COSSON Mathilde, SICHEL Lisa, OLKIEWIEZ Calypso, PAPIN Axelle



TERMINALE : S2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : RAOBELINA Faniry, MEYNENG Cléo, BLANC Vincent, MACHY Antoine, HOUILLEZ Mathis, BOWAO Prince-Djessi, CAPELLE Antoine, RATOVOMAHENINA Chloé, CHASSAGNE Juliette

2^{ème} rang : VAUTHIER Thomas, ARRIZABALAGA Louane, BILLAUT Aglaé, LAMARQUE Maélys, AMBOISE Emma, FRUTUEUX Maily, GARNIER Théodore

3^{ème} rang : DESSAGNE Andréa, DESSAUX Jessica, MULHEM Zahra, GASPARINE Leslie, MAYARD Lyne, LUKOWSKI Marine, METCHUMTCHIAMENI Paule Lyonelle, GARCIA Lola, JOLLY Aniella, DUPOUR-BUTIQUE Mathieu



TERMINALE : STDA1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : AVRIL Léa, JEAN Delphine, HERMANT Chloé, NOUUI Louna, PRIOLEAU Thomas, CESCOT Julie, BONNE Jade, AZAROU Samia, VAUTHIER Laura, THEISSEN Telma

2^{ème} rang : HUSSON Stan, VERNIEUVE Athénais, GRIFFOUIL Gabriel, RICARD Olivia, SANCHEZ Clara, ELEBAUT Margaux, GINESTE Elodie, MAILLARD Juliette, COUTAND Floriane

3^{ème} rang : TIJANIC Claire, ROY Karine, JANISSE Mathilde, DEGRAVE Lison, CUONZO Anthéa, HORTAL Apolline, SLANGEN Lisa, STOCCO-PHILOPHE Léonie, JALLAIS Laurine, AKHDAR Lara



TERMINALE : STDA2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BERTRAND Tessa, VERGNIOL Sarah, LOPEZ Luna, MARCHEIX Marie, BARBIRATO Chloé, BURIN Carla, DUPOUY Tia, DUPIN Sarah, SEGHIR Jasmine, HINOT Naëlle, HINOT Eva

2^{ème} rang : GOMES Mathieu, LAIRAT Mélissande, CHAPERON Lucas, SURLANNE Thomas, BEDYAK Stanislav, ROUDET Léna, PERRIN Margaux, MOREAU Anaïs, LAUGA Luna, GARDEY Cyan

3^{ème} rang : FABRE Jeanne, CAZENAVE Océane, GYGI Clara, BOUTIER Alexandre, BRUGERE Margot, LESQUIER Camille, BILSKI Anna, DEMOUTIEZ Lucie, BONDONO Romane, MARSAUD Alexis, CASSONNET Marine





CPGE

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : DE GONGORA Mathieu, JUGUIER Tristan

2^{ème} rang : LEROY Emma, GEORGELIN Solène, FOSSARD Mathilde, MAGRIN Camille, PLANCHENAU Cassandre, JUNG DE POLIGNY Margaux

3^{ème} rang : M^{me} BILLET Valérie, NIVAGGIONI Baptiste, FERNANDEZ Léna, DUBOIS Gabrielle, LAHILLADE Louise

MASTÈRE « STUDIO DESIGN » ESPACE 1 & MASTÈRE ÉVÉNEMENTIEL 1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : SANTAX Camille, TARDIVAT Manon, PRADEL Yéléna, M. CARDE Antoine, MONTBOEUF Célia, ROZO Marine, DANIS Fovéa

2^{ème} rang : M^{me} SANTOS Bénédicte, ANTONI Clément, CHARBONNIER Margot, VALET Clarisse, PASTOR Marie, VERMANDE Manon, ROCHEREAU Chloé, DEBECQUE Clément, M. ROY Xavier



MASTÈRE ÉVÉNEMENTIEL DE LUXE

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : LEJOSNE Matthieu, COELHO Anaïs, MARTINENQ Justine

2^{ème} rang : RIBEREAU-GAYON Aude, ROUVIERE Fanny, EYCHENIE Pauline, VADOT Joséphine, DRIEU Laurelyne, CLIN Céleste, M. GARREAU Alexandre, VUONG Fanny, HALLIE Isaline, LAURENS Lucie, DUBERNAT Audrey, CHOUVIAT Romy, LAMOUR Laure



BACHELOR GRAPHISME 2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : MERAD Floriane, COURNARIE Émilie, MONCOMBLE Alexis

2^{ème} rang : DEBRINCAT Lisa, VALET Alicia, MORGAN Maximilien, DUCHAMPS Lucas, LAMARQYUE Maeva, COULEUVRE Cyril, RODRIGUEZ Matéo, JACQUES Arthur





BACHELOR ESPACE 1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : FAVAREAU Kimberley, SOLLEAU Clément, BENQUET Jean-Baptiste, BUZON Laurie, RIGAL Léna, BROUARD Marlène

2^{ème} rang : SOMMI Ambre, SCHEPPERS Jordane, CASANO Marina, OLIVA-RIBEIRO Jenny, CHARIGNON Léna

BACHELOR GRAPHISME 3

De gauche à droite

BLOUIN Margaux, DASSONVILLE Victoria, LESORT Lisa, COUTURIER Anais, BILLAT Amélia



BACHELOR ESPACE 2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : PEREIRA Solange, CZWERWINSKI Elisa, AUZIAS Alexis, PLAT Iliona, MORICE Clémentine, ABADIE Maxime

2^{ème} rang : MIGEON Anouk, LEPETRE Clara, PEYRONENTE Inès, MOHAMED Elisa, DEHEAULME Malo, CORDEIRO FERNANDES Julie, HEREDIA Garino



BTS DESIGN GRAPHIQUE 2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BROUSSEAU Océane, VECCHI Perlina, ROOS Marilou, DANIEL Juliette, GOURGUES Johanna, GIGNOUX Axelle, BAPTISTA Sarah, JEANNIERE Marc, RELEA Julie, THIBERT Faustine

2^{ème} rang : TENDEL Aymeric, CRUZ MERMY-MALEVILLE Thomas, GARIJO Corentin, MEILHAN Samuel, LESTIENNE Timothée, ALTOUNIAN Julien, LHEMANS Victor, VALLEIX Laure, LAGARDE Rosalie, CHAZAL Guillaume

3^{ème} rang : M. MICHEL Julien, COLILLIEUX Louise, CHAHABAZIAN Paula, MINEAULT Emma, CUONZO Euridyce, ROEST Juliette, BARITEAU Lucile, JOSEFOWITCH Léa, INCE Leila, SIMON Justine, GUYOT Victoria

4^{ème} rang : DELON Loana, VIOLEAU Liana, DAQUIN Alice, COUDERC-QUESNEL Mathilda, MARGNOUX Léa, PENARD Alisson, LABARUSIAS Léna, TEXIER Alexandra, M. GARREAU Alexandre



DN MADE GRAPHISME

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : GANNE Mélodie, LAULLIER Juliette, MORERE Apolline, DUFOUR Mathilde, ELLEAUME Romane, HOURDEBAIGT Fanny, GUILLARD Justine

2^{ème} rang : DE POMPA Kevin, MARCEL Jean-Baptiste, PASCAL Léa, MUSSET Anne, RODRIGUES-FERREIRA Lucie, LACROIX Léa, NORMANDIN Kerwan, M. MICHEL Julien

3^{ème} rang : CAMELOT Alizée, BOURDIEU-PUYADE Alice, BLAREZ Célestine, ETCHEVERRY Camille, MANDUZIO Laura





DN MADE PACKAGING

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : PAULEY Lucie, PAGNOUT Océane, GAUTHIER Coraline, BROISE Emma, MORILLON Jérémy, LALLIER Margot, DUPONT Valentine, RIMBERT Nahia

2^{ème} rang : SOUBIRAN Aurélien, BERAUD Manon, JADEAU Héloïse, LE FLOHIC Anaëlle, AMPART Clara, CLAIR Laurine, PERES DIT PEREY Camille, ETELIN Julie, EPAUD Nathan

DN MADE SCÉNOGRAPHIE

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : DROUFFE Marguerite, BESSIERES Valentine, DEGRAVE Emma, GUY Anne, MICHOT Nolwenn, JOUET Yann, SIMONET Jeanne, LARQUIER Léonie

2^{ème} rang : LAVAUD Camille, ROUET Justine, GUION DE MERITIENS Lucie, MAULINE Célia, VALADEAU Camille, BERAUD Pauline, DUMAIN Justine, RIOU Maëlys

3^{ème} rang : MALFATTI Sarah, MARTIN Océane, COUDROY Aude, CABELLAN Thibaud



BTS COMMUNICATION GRAPHIQUE

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : BOUHIER Eymeric, HENON Oihana

2^{ème} rang : BALDOVINO Emma, TILLET Mathilde, BERNOS Ambre, BONNIN Caroline, DUGUE Lucile, FITANIDIS Cyrielle, LE FLOHIC Clara, EGGER Nelson, PRUDENCIO Fanny, GOUPY Loris, POCRAIN Jade

3^{ème} rang : GLEYROUX Mathéo, GOMEZ Antoine, BONHOMME Thomas

DN MADE COMMUNICATION DIGITALE

De gauche à droite et de bas en haut

1^{er} rang : HERPIN Lola, LESPES Julie, MONCADE Melodie, DEVAUD-PERRIN Jennifer, ROYER Kevin

2^{ème} rang : HOUGUET Maxence, VIGUIÉ Célestin, ACKERMANN Maël, LUZU Valentin, COURCELLE Yann, DUCASSE Théo, LAULLIER Juliette

3^{ème} rang : CHENNEBAULT Jonathan, COLLOT Yann





BTS DCEV2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BARBE Valentine, TORTERAT Margaux, HIRGOROME Charlotte, MAUGER Léa, HAMMOUCHET Lucie, COUET-LANNES Marine, DUPAS Angélique, DUPOUY-BAS Pauline

2^{ème} rang : LAFAYE Louis, DUCHAMPS Valentine, HUYGEN Marie, NAUD Claire, MONTET Lise, GOMEZ Justine, BOUYAT Naomie, HUMEAU-BONNET Prune, CERUTTI-LHELLEZ Anais, M^{me} BILLET Valérie

3^{ème} rang : DUJARDIN Arnaud, GUIGNEUX Manon, SANUDO Odile, BOISSADIE Lauryn, PONCE Théo, GALOIS Susan, MALLET Elsa, BOISNE Candice

BTS ESPACE 2

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BONNOUVRIER Kenny, QUESNEL Jason

2^{ème} rang : PETROU Chloé, DENA Marie-Hortense, HAMMELMAN Sarah, LEFFRAY Cathy, CALLE Mathilde, DOLGOPOLENKO Daria, GROUSSET Sarah, BRU Pauline, PAILLOUS Cloé, TESSIER Noémie, LUSUROER Noélie, ROUSSELOT Alizée, M. MOUSLI Tony



FORMATION PROFESSIONNELLE 1

De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : BLANC Alexandre, LARRERE Justine, ROULET Sarah, YOKBADJIM Nora

2^{ème} rang : M. CROSLAND Claude, BUSSEAU Alex, BUGNET Axel, COUSSEAU Camille

FORMATION PROFESSIONNELLE 2

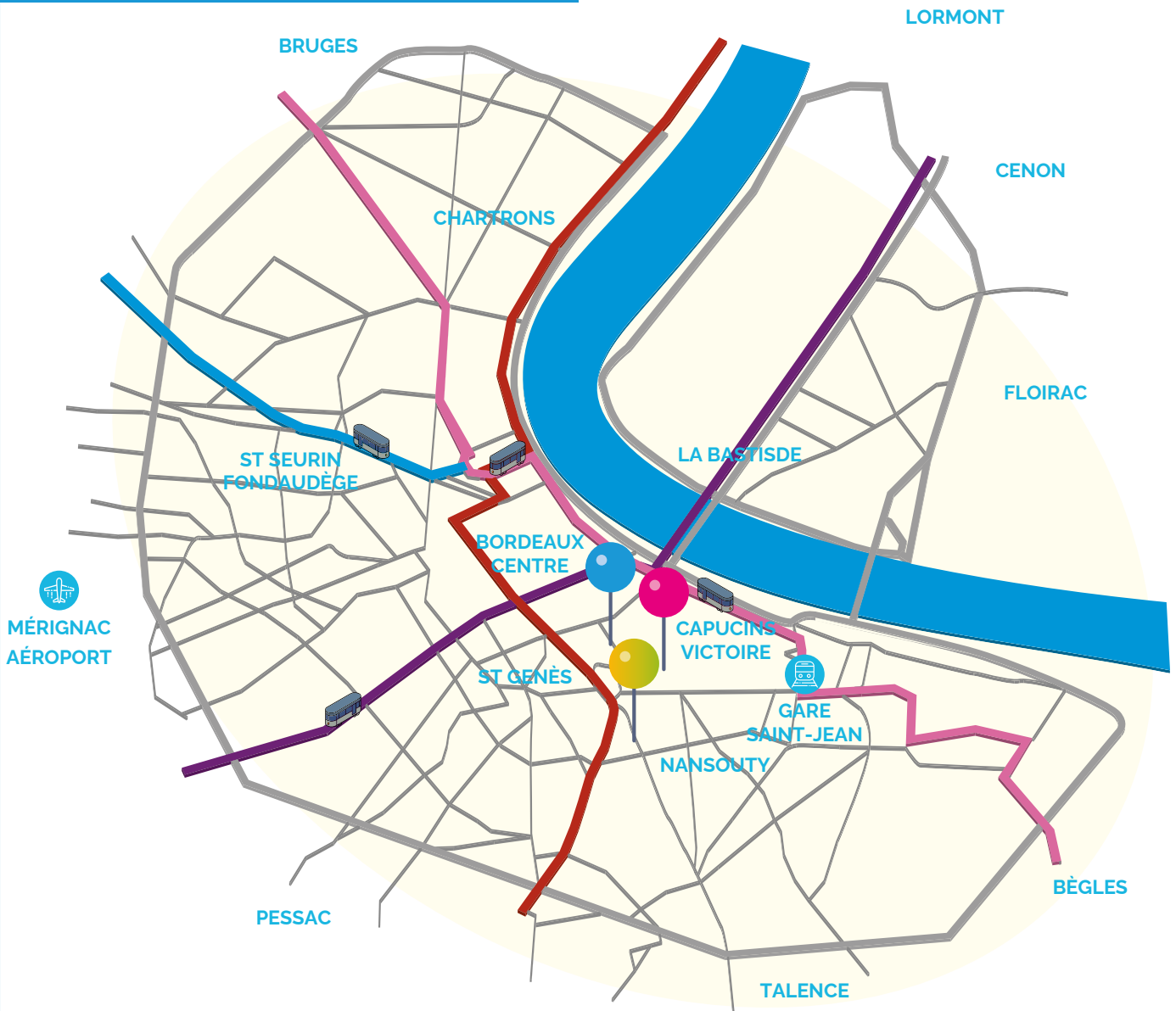
De gauche à droite et de haut en bas

1^{er} rang : VERDALLE Léa, HAUET Lucie, KRIEF Brian, DUTARD Anthony, BOURGES Alice, FONTANA Mathieu

2^{ème} rang : ALLARD Ludivine, LEGLISE Valentine, HABERT Marie, GUILLEMOT Bertille, JACQUES Corentin



NOUS RETROUVER



36, rue du Mirail
33000 Bordeaux

05 56 92 27 83

lycee@le-mirail.fr

le-mirail.fr

@mirailbdx
@lemirailbordeaux



61, cours de la Somme
33800 Bordeaux

05 57 95 06 80

ecole@le-mirail.fr
Collège@le-mirail.fr

le-mirail.fr

@mirailbdx
@lemirailbordeaux



86, rue Leyteire
33000 Bordeaux

05 56 91 07 11

ecole@le-mirail.fr
Collège@le-mirail.fr

immaconcept-lemirail.com

@mirailbdx
@ImmaconceptBdx
#immaconceptbordeaux
Immaconcept Bordeaux

Conception graphique : J. BOYER / ESP Le Mirail 2019

Réalisation



SIREN 381 294 677 R.C.S. Toulouse

Siège Social
5, chemin du Pont de Bois - Quint-Fonsegrives
B.P. 13249 - 31132 BALMA Cedex
05 61 24 68 69 - diagramme@diagramme31.com
www.diagramme31.com

Agence Rhône Alpes
27, rue Maurice Flandin
69003 LYON
04 72 68 10 98

Agence La Réunion
Appt 5 - 14, rue Mgr Félix Maunier
97434 SAINT GILLES LES BAINS
0262 24 78 60



Commercialisation
B.P. 13249
31132 BALMA Cedex
05 61 24 74 65
coandcom@orange.fr